

## *La chance de ne pas partir en guerre*

Mon papa est parti un jour à la guerre d'Algérie, il avait 19 ans ... Ils étaient 17 au départ, il est revenu tout seul ... Bien sûr, il ne m'en parle presque jamais et ne considère pas cet épisode de sa vie comme un maillon héroïque dans la chaîne de son histoire ...

Lorsque je le regarde, je me rends compte combien sa vie, son corps, son être entier sont le témoignage bouleversant de ce qu'il a pu vivre comme horreurs et souffrances ... Quitter sa famille, son pays, partir pour ne peut-être pas revenir, se battre pour on ne sait quoi, côtoyer la mort comme on côtoie des murs, ce sont des larmes amères qui coulent secrètement dans son cœur ... Si je vous raconte un peu cela, c'est pour essayer de montrer à tous les jeunes désœuvrés combien ils sont heureux de ne pas avoir à être embauchés par ... la guerre !

Alors, en attendant de trouver du travail à foison pour la paix, patience et espérance ... C'est le message que je voudrais lancer à travers ce poème.

*Ils avaient cet âge où l'on n'est pas encore un homme,  
Où l'on a dans son cœur des feux, des fleurs et des amours,  
Où l'on donnerait sa vie pour Dieu ou pour la France,  
Ils avaient sur la joue, le duvet de l'adolescence...*

*Mais les chemises claires sont devenues costumes verts,  
Leurs flûtes et leurs guitares ont fleuri en fusils,  
Les chants et les rires ont mué en cris de guerre,  
De l'enfant on a fait le soldat, du soleil la nuit...*

*Et la vie peu à peu s'est déchirée de leur âme ;  
On ne chiffrait plus ses conquêtes, on comptait les morts,  
L'ivresse et l'amour parlaient le langage des armes :  
A quoi bon la foi quand autour c'est la mort !*

*Et puis un jour, les bombes et les feux se sont éteints.  
On leur a dit de rentrer, ils ne servaient plus à rien.  
Ils avaient cet âge où l'on n'est pas encore un homme,  
Où pourrit dans le cœur la tristesse de l'automne.*

*Je t'écris cela, à toi qui sembles sans avenir,  
A qui le chômage et la drogue ont été le sourire.  
Redresse-toi, continue de chercher et espère,  
Mais surtout remercie de ne pas partir à la guerre.*

Anne-Marie Provost.

# La paix autrement se défendre sans se renier

## Des chrétiens s'expriment

De mai 1984 à mars 1986, il aura fallu près de deux ans d'élaboration et de débats pour aboutir à la publication le 5 mars de *La paix autrement*. Ce document, fruit d'une longue recherche, a recueilli l'accord de près de six cents chrétiens. Cinq évêques « *se sont associés à cette démarche pastorale* ». Bernard Boudouresques relate ci-dessous les différentes étapes de ce mouvement pour faire « la paix autrement » (1).

En novembre 1983, quand j'ai appris la publication par les évêques français rassemblés à Lourdes du texte

## UNE ELABORATION ŒCUMENIQUE

Avec quelques amis, ne nous reconnaissant pas dans certains aspects du texte des évêques, nous avons néanmoins pris au sérieux les appels lancés par ce document pour la poursuite des débats et l'approfondissement de la réflexion, en tentant d'écrire un docu-

*Gagner la paix*, j'ai été très surpris, n'ayant eu aucun écho auparavant de la parution d'un tel document. J'avais fortement apprécié la démarche des évêques des Etats-Unis, publiant en mai 83 la lettre pastorale *Le défi de la paix*, après consultation de nombreux experts, chrétiens, communautés... après la parution publique de projets, et la réception de très nombreux amendements. Je m'attendais, naïvement, à voir l'épiscopat français adopter une démarche similaire pour proposer un éclairage sur des problèmes intéressant tous les Français comme celui de leur défense.

ment sur la paix, issu d'une autre approche.

C'est ainsi qu'un collectif de six personnes : Bernard Boudouresques, Christophe Deltombe, Christian Mel-

(1) « TC » - Lundi 10 au 16 mars 1986.

lon, Bernard Quelquejeu, Pierre Toulat, Philippe Warnier, appuyés par une quarantaine de personnalités catholiques et protestantes, prit l'initiative, en mai 1984, de lancer un *Appel aux chrétiens pour un débat sur la paix et la défense*. Celui-ci était accompagné d'un questionnaire destiné à susciter la réflexion et servir de base au contenu d'un texte commun.

Il est bon de rappeler quelques phrases de cet Appel, précisant le sens de la démarche :

— « *Il s'agit de l'élaboration patiente, collective, œcuménique, et pluraliste d'un texte sur la paix, la défense et la dissuasion nucléaire, proposé par des chrétiens à leurs Eglises et à l'opinion publique en France* ».

— « *Prise en compte du sérieux des problèmes de défense pour une collectivité* ».

— « *Acceptation du registre politique : il ne s'agit pas de se limiter au rappel des grands principes, fussent-ils évangéliques, mais bien de prendre le risque de propositions concrètes tenant compte de la situation de notre pays* ».

— « *Orientations positives, moins préoccupées de polémiques que d'avancer des propositions concrètes* ».

Les « appels » et questionnaires furent abondamment diffusés dans les

médias, la presse (voir « TC » n° 2081 du 28 mai 1984), les mouvements, groupes chrétiens divers, sans exclusive.

En janvier 1985, le collectif, après consultation des signataires de l'Appel, commence l'élaboration d'un premier projet à partir des nombreuses réponses au questionnaire (une centaine environ dont la moitié en provenance de groupes). En mai 1985 ce projet intitulé provisoirement *La défense autrement* a été, comme l'Appel, très largement diffusé. Il a été, de plus, adressé à tous les évêques et aux membres du Conseil de la Fédération protestante de France.

En novembre 1985, après avoir reçu plus de mille amendements de fond, un deuxième projet fut rédigé et envoyé de nouveau pour amendements de détails et signatures.

La version définitive du document intitulé *La Paix, autrement. Se défendre, sans se renier* a été rendue publique le 5 mars 1986.

Grâce à cette démarche, souhaitée et appréciée par de nombreux mouvements et communautés diverses, ce document reflète mieux, malgré toutes ses imperfections, la pensée des chrétiens qui s'intéressent aux problèmes de la paix et souhaitent une alternative à la défense nucléaire.

## LE REFUS DE LA DISSUASION

● Une brève *introduction* évoque les menaces qui pèsent sur le monde, les rapports Est-Ouest et Nord-Sud, la situation et le rôle possible de la France. Elle incite à l'invention de nouvelles formes de défense : « *Depuis Hiroshima rien n'est comme avant* ».

● Une première partie étudie « *la situation* » : menaces militaires, course aux armements ; elle se termine par un examen de la dissuasion nucléaire française. Après l'avoir jugée sous les aspects stratégiques, techniques et politiques, le texte porte le jugement suivant :

« *A eux seuls, ces arguments nous conduisent à un ferme refus de la doctrine française de dissuasion nucléaire. Pour la plupart d'entre nous, ce refus est catégorique et inconditionnel. La transition vers de nouvelles formes de dissuasion de défense est rendue ainsi d'autant plus urgente. Quelques-uns, plus sensibles aux difficultés qu'il y a à traduire ce refus dans la politique présente de la France, ne concluent pas à un refus immédiat tant que d'autres moyens de défense, praticables et suffisamment dissuasifs, n'auront pas été développés* ».

La deuxième partie, la plus importante du document, intitulée « *Orientations éthiques* » comporte quatre séries de remarques :

— sur la nature de la parole propre aux chrétiens, relevant d'une éthique universelle mais légitime dans sa spécificité chrétienne ;

— sur l'inspiration théologique du texte : la relation d'alliance entre Dieu et les hommes ;

— sur la dénonciation évangélique d'un monde de violence ;

— sur des choix éthiques concrets pour aujourd'hui :

« *Nous nous risquons à formuler dans la perspective d'une éthique de la paix recevable par tous, quelques jugements moraux comportant des refus clairs, des choix impératifs, et des critères éthiques susceptibles d'orienter l'action* ».

Je cite trois passages relatifs à la dissuasion nucléaire française : « *Puisqu'il est acquis que, quelles que soient les circonstances, la mise à exécution de la menace nucléaire anti-cités est radicalement immorale et donc à exclure absolument, comment juger l'attitude qui consiste seulement à préférer cette menace, mais avec la ferme*

*intention de ne jamais l'exécuter ? C'est ce qu'on appelle un « bluff ». Mais aucune certitude ne peut être fournie quant au maintien, en temps*

*de crise, de cette intention de non-exécution. C'est pourquoi un tel bluff, étant intenable dans la pratique est pour nous moralement injustifiable ».*

## LA NON-VIOLENCE : UNE VOIE SERIEUSE

*« Les conditions de la guerre sont devenues, de nos jours, telles que le maintien d'un conflit nucléaire dans des limites non criminelles est devenu impossible ou illusoire. Dans ces conditions, il ne nous paraît pas possible de tolérer la dissuasion nucléaire, même au nom d'une éthique de détresse ».*

*« Puisque, dans tous les cas, la mise à exécution de la menace nucléaire anti-cités serait immorale, nous refusons tout déclenchement, même défensif, d'un processus qui pourrait déboucher sur un conflit nucléaire généralisé, à travers les étapes d'une escalade... ».*

En conclusion de ce chapitre, le texte insiste sur la nécessité de proposer des moyens alternatifs de défense : *« Nous disons que la dissuasion par organisation d'une défense civile non violente ne doit plus être considérée comme une voie marginale ».*

Dans une troisième partie, nous énonçons des « propositions » sur la conception de la société, mais surtout

sur la dissuasion civile. Le texte se termine par des réflexions sur l'éducation à la paix et l'action pour la paix avec un appel *« aux Eglises en France, comme au plan mondial, pour exercer une fonction de vigilance, d'étude, de dénonciation, ou de propositions dans des situations où la paix est en jeu ».*

Ce texte signé par sept bureaux nationaux de mouvements (CMR, MRJC, Equipes enseignantes, JEC, MIR, Vie nouvelle, le groupe Justice et Paix des frères mineurs capucins), cinquante-sept groupes dans trente-sept départements dont plusieurs œcuméniques, six cents personnes (quatre évêques, des prêtres, des pasteurs, des religieux, religieuses, des chrétiens de divers mouvements ACMSS, ACI, ACO, JOC, CMR, MRJC, ATD-quart monde. MCC, Acat, Renouveau charismatique...), est je pense, fidèle à l'esprit de l'Appel. Il est non clos, provisoire, ouvert à un approfondissement ultérieur. C'est un « moment » de la réflexion de nombreux chrétiens sur la paix et la défense.

Bernard Boudouresques.

Nous publions, à la suite de cette présentation, la deuxième partie du document :  
**ORIENTATIONS ETHIQUES** — les lecteurs peuvent se procurer l'ensemble du document en écrivant à Bernard BOUDOURESQUES, 60, rue de Rome, 75008 PARIS  
(prix unitaire : 12 F franco).

# Orientations éthiques

## Une parole propre aux chrétiens ?

1. Les analyses qui précèdent ne sont manifestement pas propres aux chrétiens que nous sommes.

En est-il de même des orientations éthiques que nous allons maintenant développer ?

Les prises de position « chrétiennes » sur des questions d'éthique sociale ou politique ont, par le passé (et encore aujourd'hui) comporté trop d'équivoques : nous tenons à les éviter en précisant ce qui suit .

2. Pour l'essentiel, les orientations proposées ici relèvent d'une éthique à visée universelle commune à beaucoup d'hommes, croyants ou non, et qui englobe bien d'autres aspects que celui de la paix. Les questions relatives à la paix ne sont pas purement techniques. Elles appellent des choix, des décisions, et donc des critères de discernement. Ceux-ci, ainsi que nous l'avons vérifié dans nos pratiques, sont largement partagés par tous les hommes qui veulent respecter la vie, reconnaissent la dignité de chaque personne et de chaque peuple et se réfèrent aux exigences fondamentales d'une société démocratique.

Dans la société pluraliste qui est la nôtre, cette recherche s'enrichit naturellement de tous les courants propres aux familles d'esprit qui composent la société française, et nourrit le libre débat sans lequel il n'est point de démocratie. Cela est d'autant plus nécessaire que peu d'hommes responsables se sentent concernés par ce débat.

3. Les remarques qui suivent constituent notre apport à ce débat. Nous revendiquons ici la légitimité **d'une parole spécifiquement chrétienne** explicitant, en matière de paix, les exigences de notre foi en Jésus-Christ, mort et ressuscité. L'urgence de la situation présente requiert de

nous, chrétiens et chrétiennes, une parole publique à la hauteur de notre espérance d'un monde renouvelé en Jésus-Christ et en cohérence avec le commandement de l'amour de Dieu et de l'amour des frères, en particulier des ennemis.

4. Notre patrimoine chrétien, c'est d'abord la Bible : l'Ancien Testament, dont certains accents guerriers ne doivent pas couvrir la voix des prophètes qui proclament, avec la claire et vigoureuse dénonciation du recours à la violence des armes, l'avènement de la paix messianique universelle que le Seigneur veut ; c'est, puis encore, le Nouveau Testament, qui accomplit l'Ancien et présente l'amour des ennemis comme une exigence radicale. C'est aussi l'apport de toutes les communautés chrétiennes qui, au fil de l'histoire, réinterprètent le message fondateur en fonction des réalités de chaque époque.

Ce patrimoine, reconnaissons-le, est constitué d'héritages fort divers. Il est difficile d'en extraire des réponses normatives et détaillées à nos interrogations contemporaine.

Parfois, l'interprétation du message biblique a même produit d'étranges fruits : guerre sainte, croisade contre les infidèles, guerres de religion entre chrétiens... Fruits dont le goût persiste encore, peut-être, dans certains comportements d'aujourd'hui : défense d'un « ordre chrétien », croisades diverses, justification de l'apartheid...

Rejetant ces violences avec énergie, nous devons accepter avec une franche humilité l'accusation faite aux chrétiens d'avoir été fauteurs de guerre par fanatisme.

5. Un discernement, dans la prière, œuvre d'écoute de l'Esprit-Saint en Eglise, est donc indispensable pour tirer parti du patrimoine biblique et des traditions ecclésiales. Nous voulons, pour notre part, participer à ce travail de discernement afin de dégager, sous notre propre responsabilité, une parole d'espérance qui éclaire aujourd'hui les questions relatives à la paix.

Notre contribution ne surgit pas du vide : elle s'inscrit dans une longue suite de réflexions et, notamment, dans les nombreux textes récents des Eglises, même si tel ou tel d'entre eux suscite en nous de grandes réserves.

Elle a aussi ses limites. Œuvre collective, ce travail ne peut exprimer la plénitude de ce que tous croient, espèrent, aiment. Et si nous sommes unanimes pour ce qui touche le cœur du message chrétien, nos positions sont diverses et parfois divergentes sur les conséquences à en tirer.

Dans ces limites, nous proposons un cheminement en trois étapes : une inspiration fondamentale : l'alliance avec Dieu — une contestation de l'injustice de notre monde — des choix pour aujourd'hui.

## L'alliance avec Dieu : notre inspiration fondamentale

1. La Bible ne nous fournit pas de solutions toutes faites, mais nous amène à inventer nos propres réponses, face à une situation historique donnée. En matière de paix, ces réponses puisent leur inspiration fondamentale au cœur de la **relation d'Alliance** que Dieu a proposée aux êtres humains.

La paix est d'abord **un don** lié à la personne même du Christ, à sa parole et à ses actes. En faisant don de sa vie, il a pris sur lui la violence des hommes, introduisant une nouveauté radicale dans notre histoire. Il nous libère de notre violence, il nous rend capables de renouer une relation avec Dieu, il rend possible la paix entre les hommes. C'est dans notre **adhésion** à sa personne (1) que devient effective l'alliance que Dieu a établie avec son peuple (2). En épousant notre condition, et en nous donnant son Esprit, Dieu a proposé cette Alliance à tous les hommes.

Cette foi nous conduit à faire **œuvre de paix** en pratiquant la justice, la vérité et la réconciliation, en respectant, bien sûr, le commandement de Dieu à son peuple, dès l'Ancien Testament : « Tu ne commettras pas de meurtre ».

2. Notre vision de la paix découle donc des trois dynamismes de toute vie chrétienne.

C'est dans **notre foi**, confiance radicale faite au Dieu de l'Alliance, que nous trouvons force et inspiration. Nous croyons en Jésus-Christ mort et ressuscité. Christ a vaincu la mort, et conjuré la peur et la haine. C'est pourquoi rien ni personne ne pourra plus jamais faire que la paix entre humains ne soit pas possible : elle est une promesse indéfectible, dont la réalisation nous requiert et nous mobilise. Jésus a proclamé « heureux » ceux qui « font œuvre de paix ». Pour ne pas l'oublier, les communautés chrétiennes font profession de paix au cœur de l'eucharistie... « Que la paix du Christ soit avec toi ». « O Christ, qui as dit à tes disciples " Je vous donne ma paix " », etc.

Ayant entendu de telles paroles, comment ne pas être scandalisé que des chrétiens, après avoir célébré l'eucharistie, puissent tuer leurs frères, membres comme eux du Corps du Christ ?

3. Nos responsabilités en matière de paix sont également fondées dans le commandement de **l'amour**. C'est l'amour de Dieu pour nous qui est la source de notre amour pour les hommes : comment oublier que Jésus a dit, au cours de sa Pâque : « Aimez-vous les uns les autres

---

(1) Par ex. : Luc 1,79 ; 2,14 - Jean 14,27 ; 20, 19-20 - Eph. 2,14-18.

(2) Es. 32, 16-18 - Jér. 6, 13-14 - Os. 2, 20-25 - Ps. 85 - etc.

comme je vous ai aimés » ? Et comment réduire l'ouverture de cette charité, comment en exclure certains humains ou certains peuples, puisque tous les hommes, tous, sont bénéficiaires de l'amour de Dieu et sont ainsi constitués radicalement frères les uns des autres ? En dépit de leur fréquente inaptitude à le vivre, les chrétiens n'ont jamais pu rayer de l'Evangile l'appel à **l'amour des ennemis** et au pardon des offenses (Luc 6, 27-36) : cela ne signifie nullement qu'ils n'aient pas d'ennemis ou d'adversaires, comme chacun ; cela signifie qu'ils doivent apprendre à vivre les oppositions et à gérer les conflits d'une manière évangélique, c'est-à-dire sans contredire l'amour universel de Dieu pour tous les humains. Jésus, par sa vie et sa mort, nous a montré le chemin.

Si les chrétiens n'annoncent pas qu'il est possible d'aimer ses ennemis et de construire la paix autrement que sur les armes, qui le fera ? Et si leur amour du prochain ne dépasse pas les relations interpersonnelles pour transformer la vie sociale et politique, quel témoignage peuvent-ils porter dans le monde ?

4. Enfin, nous exprimons surtout en termes **d'espérance** l'inspiration qui doit nous relancer inlassablement sur les routes de la paix. Nous vivons l'espérance d'une victoire définitive sur le mal et d'une réconciliation de l'humanité entière (3) rassemblée en Jésus-Christ. En Lui sont surmontées toutes les oppositions entre races, nations, conditions sociales (4). De l'Esprit qui accomplit l'œuvre du Christ dans les remous de l'histoire, nous vient pour notre temps, déjà, une force de paix, une dynamique de communion, une inlassable espérance de fraternité humaine. Si les chrétiens se laissent convertir et modeler par les vraies perspectives de leur espérance, ils ne se laisseront plus contaminer par les défaitistes du monde ambiant : croire fatal l'engrenage de la violence, mettre sa sécurité dans les armes de mort, se désintéresser de l'avenir de l'homme.

Certains d'entre nous expriment leur conviction qu'après avoir aboli les sacrifices humains, les jeux de mort du cirque, le duel ou l'esclavage, l'humanité rangera la guerre dans les oubliettes de l'histoire (5).

A travers la diversité des confessions chrétiennes et des spiritualités différentes auxquelles nous appartenons, il y a un accord entre nous sur notre inspiration fondamentale en matière de paix, telle que nous venons la formuler.

Pour nombre d'entre nous, cette inspiration devrait donner jour à une théologie de la non-violence.

---

(3) Apoc. 7,9.

(4) Gal. 3,28.

(5) Es. 66.

## Une contestation de l'injustice de notre monde

1. Appliquée aux réalités analysées dans la première partie, cette inspiration nous amène nécessairement à contester l'injustice de notre monde (sans nous épargner nous-mêmes), actualisant le « jugement » que les prophètes, puis Jésus, ont porté sur leur génération au nom de Dieu.

Il nous faut dénoncer un monde de violence. Cette violence est collective et inscrite dans nos structures mentales et sociales, dans nos institutions, nos idéologies ; aussi personne ne s'en estime responsable : le coupable, c'est toujours l'autre ! Cette bonne conscience, qui est une inconscience du fonctionnement de ce monde, est favorisée par un puissant conditionnement que nous subissons tous et qui comporte plusieurs aspects : mépris et peur de l'ennemi, toujours désigné comme responsable de nos malheurs ; certitude de tous de défendre la bonne cause, croyance en l'efficacité des armes de mort pour défendre cette cause.

Il est souvent très difficile de ne pas confondre cette redoutable bonne conscience avec le désir légitime — et le devoir — de défendre les valeurs et idéaux qui donnent un sens à notre vie.

Cachée, inconsciente, permanente, collective, cette violence qui cherche toujours à se justifier est une grande cause de conflits, de guerres. Ceux qui confient les « justes causes » à la seule fortune des armes multiplient la violence en se contaminant les uns les autres, même lorsqu'ils s'estiment moralement contraints d'y recourir : à plus ou moins long terme, tous partageront le même sort et « périront par l'épée ». Telle est la logique de la violence que nous révèle l'Évangile (6) et qui illustre l'histoire.

Ainsi, l'Évangile qui nous incite à contester l'injustice comporte-t-il une révélation sur la nature de notre monde et de notre humanité. Il nous interroge chacun, dans notre conscience personnelle. Car nous collaborons tous à la destruction de l'homme et à son œuvre de mort.

Qu'il nous est difficile, en ces questions de paix et de défense, d'apercevoir la poutre qui est dans notre œil... !

2. Si l'Évangile conteste l'injustice du monde, il révèle aussi les chemins qui mènent à la paix. Nous les lisons dans le récit du combat prophétique mené par Jésus, lors de la tentation au désert, contre les puissances qui gouvernent ce monde.

a) A l'esprit de possession qui voudrait faire richesse et profit de tout, Jésus oppose le partage et multiplie les biens partagés.

---

(6) Cf. Mt 26,52 et 2 Cor. 6, 1-10.

- b) A l'esprit de domination, individuel ou collectif, Jésus oppose la référence au seul Seigneur, référence qui exclut toute soumission aux idoles (comme par exemple l'Etat totalitaire). Il rappelle aux hommes que tout pouvoir ne se légitime que s'il est **service**.
- c) A la tentation de profiter de Dieu et de ses dons pour notre propre gloire, Jésus oppose le refus de mettre « **Dieu à l'épreuve** ». C'est nous qui devons nous mettre au service de Sa vérité, en nous gardant d'absolutiser la nôtre. A cette tentation se rattachent les efforts de tous les pouvoirs pour s'annexer à Dieu : guerres saintes, croisades, bénédiction données aux armées, sacralisation de la raison d'Etat, de la « Sécurité Nationale » et de l'obéissance aveugle.

Jésus a rompu avec ces idoles, il a vaincu les forces de la mort et brisé le cercle de la violence. Il leur a opposé le partage, le service et le refus de l'idôlatry, aussi indissocialement liés que le sont, en sens contraire, la possession, la domination et l'annexion de Dieu.

A travers nos légitimes diversités, il existe un large consensus entre nous, concernant ce « jugement » porté sur notre monde.

## **Des choix pour aujourd'hui**

Animés par notre inspiration fondamentale et éclairés sur les complicités que trouve en nous l'esprit de possession, de domination et d'idôlatry, nous nous risquons à formuler, dans la perspective **d'une éthique de la paix** recevable par tous, quelques jugements moraux comportant des refus clairs, des choix impératifs et des critères éthiques susceptibles d'orienter l'action.

### ***Les bases d'un large consensus éthique***

Rappelons d'abord **plusieurs points qui font l'objet d'un large consensus** chez bon nombre de nos concitoyens, et notamment au sein des Eglises chrétiennes, et que nous faisons clairement nôtres.

1. Il n'est point de paix sans vérité, sans justice, sans liberté et sans solidarité. La paix comporte le droit, pour chaque nation, de choisir librement son destin. Elle inclut la recherche de la paix à l'intérieur d'une même nation : accueil et reconnaissance de l'étranger, notamment de l'immigré, lutte contre la xénophobie et le racisme. La paix, en effet, est indissocialement liée à la défense et à la promotion des droits de l'homme, civils et politiques, mais aussi économiques, sociaux et culturels.

2. La voie normale de la préservation de la paix est celle du dialogue et de la négociation, malgré ses limites et ses ambiguïtés.

Le premier train où s'impose ce dialogue est, en dépit des déceptions accumulées, celui des négociations sur le désarmement, en vue d'une réduction réciproque, progressive et contrôlée des armements.

Un autre objectif est de travailler au fonctionnement plus efficace des institutions politiques de compétence mondiale déjà existantes et à l'établissement de procédures internationales capables d'arbitrer les inévitables conflits et de supprimer ainsi les risques de guerre.

3. Tout peuple a non seulement le droit, mais le devoir de défendre les biens, les institutions les valeurs qui constituent et assurent son existence. Cette juste défense ne saurait naturellement inclure la préservation de privilèges ou la volonté d'imposer par force une domination.

La reconnaissance d'un droit à une juste défense, qui fait l'objet d'un consensus universel, implique donc le refus clair des formes de **pacifisme** qui aboutiraient à se résigner à l'injustice et à l'asservissement.

4. Les moyens de cette juste défense doivent viser à la cohérence avec les fins poursuivies. Certains d'entre nous ne peuvent, en aucun cas, accepter une défense armée. D'autres, en attendant la mise en place d'une solution meilleure, l'estiment tolérable. En ce cas, le jugement éthique sur les moyens mis en œuvre doit être éclairé par les principes classiques de la tradition chrétienne, repris aujourd'hui par le droit international. Ils visent, autant que possible, à assigner des limites à la guerre et à tenter d'en restreindre les horreurs. Le but de ces principes n'est pas de valoriser la guerre, mais il faut se rappeler qu'ils n'ont pas été toujours respectés par ceux qui les préconisaient.

Ces principes peuvent se résumer ainsi :

- a) la défense armée ne peut être mise en œuvre qu'en dernier recours, quand toutes les autres solutions ont été épuisées, et seulement pour résister à une agression — ce qui exclut toute action de conquête ou de vengeance ;
- b) l'ensemble des décisions sur son emploi ne peuvent être prises que par une autorité légitime ;
- c) la défense armée doit être limitée par le principe de proportionnalité : les moyens employés ne doivent pas provoquer des dommages tels que le but poursuivi en soit perverti, ou que la situation finale soit pire que celle qu'on voulait éviter ;
- d) la défense armée doit respecter la distinction entre combattants et non combattants, entre des objectifs militaires et ceux qui ne le sont pas. C'est ce qu'on appelle le principe de « discrimination ».

5. Ce sont précisément ces principes qui nous conduisent à condamner la guerre moderne, puisqu'elle peut, notamment sous sa forme nucléaire, aboutir à un anéantissement planétaire.

A la suite de Vatican II (*Gaudium et Spes*, 79, 2), nous réaffirmons qu'il est des actes criminels, quelles qu'en soient les circonstances et les motivations : extermination de peuples ou de minorités ethniques, destruction massive ou aveugle de villes entières ou de vastes régions avec leurs populations civiles, tortures et traitements inhumains qui sont la négation de la personne humaine, etc. A ce sujet, Vatican II a loué « le courage de ceux qui ne craignent pas de résister ouvertement aux individus qui ordonnent de tels forfaits ».

Cette condamnation, comme le rappellent les évêques de notre pays, vise clairement l'exécution de toute action militaire anti-cités : elle porte donc notamment sur l'éventuelle mise à exécution de la menace nucléaire française.

6. Les Etats, dont le nôtre, ont aujourd'hui l'obligation grave de multiplier les efforts pour sortir de l'engrenage de la dissuasion nucléaire et des autres moyens de défense qui reposent sur la menace d'extermination massive. Cette obligation s'impose à cause des risques qu'ils font courir à l'humanité, et parce qu'ils ne constituent nullement « une voie sûre pour le ferme maintien de la paix » (Vatican II).

Grâce à une prise de conscience qui n'est encore qu'à ses débuts, on constate dans l'opinion française, et en particulier dans les Eglises chrétiennes, une évolution vers la prise au sérieux des stratégies non militaires.

Quels que soient les débats actuels sur ses conditions de mise en œuvre et sa crédibilité, la dissuasion civile constitue une voie qui doit être explorée, puisqu'elle satisfait au principe moral fondamental de la cohérence des moyens avec les fins.

### *Des orientations plus à la mesure du défi actuel de la paix*

Toutefois, les quelques éléments de consensus éthique que nous venons de résumer paraissent, à beaucoup d'entre nous, très insuffisants. C'est pourquoi nous nous sentons tenus de proposer des orientations éthiques plus à la mesure du défi actuel de la paix.

1. Puisqu'il est acquis que, quelles que soient les circonstances, la **mise à exécution** de la menace nucléaire anti-cités est radicalement immorale et donc à exclure absolument, comment juger l'attitude qui consiste seulement à **proférer** cette menace mais avec la **ferme intention de ne jamais l'exécuter** ? C'est ce qu'on appelle un « bluff ». Mais aucune certitude ne peut être fournie quant au maintien, en temps de crise, de cette intention de non-exécution. C'est pourquoi un tel bluff, étant intenable dans la pratique, est pour nous moralement injustifiable.

A la double question posée par l'épiscopat américain : « Une nation a-t-elle le droit de menacer de faire quelque chose qu'elle n'aura jamais le droit d'utiliser ? », la plupart d'entre nous répondent clairement Non et Non.

2. Ce double Non concerne évidemment, pour nous, citoyens de France, la dissuasion du faible au fort à la française. Précisons : ce n'est point dans sa visée (assurer une juste défense, doctrine purement dissuasive, etc.), mais dans ses moyens (menace d'anéantissement de dizaines de millions d'humains) qu'elle suscite notre refus.

Les conditions de la guerre sont devenues, de nos jours, telles que le maintien d'un conflit nucléaire dans des limites non criminelles est devenu impossible ou illusoire. Dans ces conditions, il ne nous paraît plus possible de tolérer la dissuasion nucléaire, même au nom d'une éthique de détresse.

3. Puisque, dans tous les cas, la mise à exécution de la menace nucléaire anti-cités serait immorale, nous refusons tout déclenchement, même défensif, d'un processus qui pourrait déboucher sur un conflit nucléaire généralisé, à travers les étapes d'une escalade.

Nos avis peuvent différer sur la probabilité que cette escalade aboutisse à un conflit total et sur les effets des armes nucléaires anti-forces sur les populations civiles. Mais la grande majorité d'entre nous s'oriente vers les jugements suivants :

- a) La continuité, de plus en plus manifeste, qui relie les différents types d'armes conventionnelles et nucléaires tactiques aux missiles nucléaires anti-cités entraîne le risque croissant d'une escalade incontrôlable vers un conflit total : ce risque nous paraît si grave qu'il est devenu immoral de le courir et donc de se doter des moyens de le prendre.
- b) Nous récusons, pour les mêmes raisons, l'hypothèse d'une guerre nucléaire limitée et gagnable, ainsi que l'emploi en premier d'armes nucléaires pré-stratégiques ou stratégiques en cas d'agression par des forces conventionnelles.

4. Conformément à l'éthique développée ci-dessus, le prétendu équilibre qui devait résulter de la dissuasion nucléaire (cf Gaudium et Spes, 81,2) non seulement ne constitue pas une voie crédible pour l'établissement de la paix, mais entretient même la course aux armements sans fin. Une phrase de Jean-Paul II dans son message à l'O.N.U. du 7 juin 1982 a été reprise par la plupart des Conférences épiscopales : « Dans les conditions actuelles, une dissuasion basée sur l'équilibre, non certes comme une fin en soi, mais comme une étape sur la voie d'un désarmement progressif, peut encore être jugée comme moralement acceptable ». Cette phrase rappelle justement que la dissuasion ne saurait être une fin en soi ; mais, comme nous constatons que la dissuasion n'a jamais favorisé des processus de désarmement, nous doutons qu'elle puisse être légitimée, même comme étape.

Il nous paraît d'ailleurs exclu que cette formule de Jean-Paul II puisse justifier la dissuasion anti-cités. On pourrait y lire simplement l'idée que la préservation d'un équilibre des forces contribuerait à décourager les agressions.

Puisque, en définitive, le désarmement est une condition impérative d'une paix durable, des nations qui se disent éprises de paix — comme la nôtre — ne devraient-elles pas prendre, en matière de désarmement, l'initiative de « premiers pas », destinée à faire baisser la tension internationale et à créer un climat propice à des négociations sérieuses ?

5. Notre refus de l'actuelle politique française de dissuasion nous oblige à approfondir les exigences éthiques et politiques de la nécessaire défense de notre pays. Il comporte aussi celui d'explorer, de mettre en œuvre et de rendre efficaces et crédibles les **moyens alternatifs**, capables d'assurer cette défense. On ne saurait minimiser les efforts de partage et de solidarité, l'esprit de service et éventuellement de renoncement à sa propre vie que requiert inéluctablement un tel choix.

Pourquoi tant de nouveautés (au prix de tant d'efforts et d'argent) et de perfectionnement des armes de mort et des techniques de guerre, et si peu d'imagination dans la manière d'envisager les conflits et dans celle de les gérer ?

Les conflits entre groupes sociaux et entre nations sont inévitables : nous considérons comme prioritaires et dignes du soutien de tous, les efforts de ceux qui s'impliquent dans la recherche des **moyens non-violents** susceptibles de résoudre de tels conflits.

La dissuasion par organisation d'une défense civile non-violente ne doit plus être considérée comme une voie marginale, exceptionnelle ou inapplicable à notre vie sociale et politique, alors qu'elle est manifestement en accord avec les projets et les fins d'une juste défense.

Il existe à nos yeux un devoir impérieux, pour les pouvoirs publics, d'examiner les conditions de son efficacité en France et d'engager vigoureusement une politique destinée à lui conférer, dans les délais les plus rapprochés possible, son efficacité maximale.

# Il guérissait toute maladie

Pierre Derouet

*Depuis plusieurs années une vingtaine de personnes (prêtres, religieuses laïques) qui travaillent dans des services de santé se réunissent régulièrement, tous les trimestres. Leurs lieux de travail sont fort divers : centre hospitalier universitaire, centre de soins dans des quartiers, hôpitaux psychiatriques, infirmerie de l'univers carcéral, centre d'handicapés ; leurs compétences, très variées : depuis l'aide-soignant jusqu'au médecin en passant par les infirmiers, éducateurs, et même assistant social. Tous, quels qu'ils soient, sont engagés au service de personnes, d'être humains meurtris par le mal.*

*Si tout homme est amené un jour ou l'autre à se poser les questions incontournables de la souffrance et de la mort, pour l'ensemble des soignants ce genre de questionnement est le lot de tous les jours. Ici, les élucubrations d'un cours de théologie sur ces problèmes conviennent peu. C'est le silence, Dieu est muet, terriblement muet, même quand son fils dans la solitude connaît l'angoisse de la mort au jardin des Oliviers.*

*Serge Moati, homme de télévision, qui visionnait une de ses émissions consacrée à des infirmiers, dans la série « Les Femmes Aussi », déclarait : « J'ai perçu que l'on ne peut faire ce métier sans passion ». Il suffit de passer quelques temps sur un lit d'hôpital pour saisir, éprouver la vérité profonde de cette affirmation. Le malade désemparé met toute sa confiance dans ceux et celles qui essayent de le soulager. Il exige bien sûr des traitements, des techniques, mais aussi de l'attention et de la chaleur humaine. Ce métier est vraiment un service. De leur côté, les soignants perçoivent bien cette quête profonde de ceux ou celles qu'ils doivent aider dans la maladie.*

*Réunies dans cet Atelier, ces quelques personnes partagent à la fois leurs découvertes, les difficultés et les exigences de leur « travail ». Si la foi ne leur donne pas des compétences spéciales, il ne laissent pas pour autant au vestiaire. Elle aussi est mise à l'épreuve. Un jour, le groupe décide d'approfondir l'attitude de Jésus devant les malades, non pour le copier, mais pour peut-être s'en « inspirer »... Pour entreprendre cette recherche, ils font appel à un exégète ami, Pierre Derouet. Le texte qui suit est un article que Pierre a rédigé après sa contribution orale et en tenant compte des réflexions échangées dans le groupe.*

*Le Comité de rédaction.*

# La rencontre de Jésus avec les malades

« Parcourant toute la Galilée, Jésus enseignait dans leurs synagogues, proclamait la Bonne Nouvelle du Règne et guérissait toute maladie et toute infirmité parmi le peuple. Sa renommée gagna la Syrie et on lui amena tous ceux qui souffraient en proie à toutes sortes de maladies et de tourments : démoniaques, lunatiques, paralysés<sup>8</sup>; il les guérit. Et de grandes foules le suivirent, venues de Galilée et de la Décapole, de Jérusalem et de la Judée, et d'au-delà du Jourdain ». (Mt 4,23-25).

Ainsi, dans ce sommaire, la catéchèse matthéenne résume-t-elle l'activité de Jésus. Le prophète qui annonçait la Bonne Nouvelle de la Venue du Règne de Dieu parmi son peuple, était aussi celui qui guérissait maladies et infirmités, entraînant derrière lui de grandes foules auxquelles sa renommée était parvenue. Elles venaient « pour l'entendre », précise Luc, mais aussi « pour se faire guérir de leur maux » ; « on cherchait même à le toucher parce qu'une force sortait de lui et les guérissait tous ». (Lc 6,16-19).

Par leur profession, des chrétiens exercent leur activité dans un monde de malades et d'infirmes qui, dans la diversité de leurs maux, offrent le même visage tragique et douloureux de la souffrance humaine. Avec leurs collègues de travail, ils sont là pour soigner et guérir. Les appels qui montent vers eux, sont des appels de réconfort, de soulagement, de guérison devant lesquels ils font souvent l'expérience amère de leurs limites, dans la lutte inégale qu'ils mènent contre le mal, malgré les progrès spectaculaires de la science et de la technique.

Jésus opérait des « prodiges ». Eux, ils ne font pas de miracles et ne le savent que trop. Dans le projet d'ancrer leur foi au cœur de la vie quotidienne, que peuvent-ils attendre du regard qu'ils portent sur ce Jésus entouré d'un halo de « merveilleux » tellement étranger à leur expérience ? Quelle crédibilité accorder à des récits déroutants qu'ils sentent si loin d'eux ? Finalement que signifient pour eux ces témoignages évangéliques, sur lesquels pourtant se fonde leur identité chrétienne ?

S'il est une réponse possible — c'est à eux de le dire —, elle ne saurait en tout cas faire l'économie d'un examen sérieux du milieu culturel où vécut Jésus. Ce qui exige dès l'abord d'ouvrir notre angle de vue et de commencer par jeter un regard sur le statut de la maladie et de la médecine dans le monde antique.

# Le milieu culturel

## Le statut de la maladie et de la médecine dans l'antiquité<sup>(1)</sup>

### Primauté de la magie et de la religion

Pendant longtemps, les hommes n'ont pas discerné les causes naturelles de la maladie, qu'ils considéraient comme une sanction surnaturelle infligée à l'individu par un mauvais génie, une puissance démoniaque ou divine, extérieure à lui. On n'avait dès lors, pour guérir, d'autres recours que la magie, la divination ou la prière. Seuls détenaient les secrets de la guérison les sociers, les devins et les prêtres, que l'on considérait comme des guérisseurs qualifiés.

La conception magique de la maladie entraînait ainsi la conception magique de la guérison. Et si l'on parlait de médecine, c'était pour désigner l'attribut de certaines personnalités, qui tenaient leur pouvoir exceptionnel, non pas de la science, mais de leurs rapports avec le monde des puissances surnaturelles.

Ces idées survivent de nos jours en certaines peuplades primitives et dans certains milieux arriérés ou mystiques. Survivance favorisée de surcroît, dans des pays du Tiers Monde, par l'état misérable de l'organisation sanitaire.

### Laïcisation de la médecine

La médecine ne s'est dépouillée de son caractère mythico-religieux qu'au fil de longs siècles.

La laïcisation fit ses premiers pas chez des peuples à l'apogée de leur civilisation, en Assyro-Babylonie, en Egypte, en Grèce. Des textes de l'époque s'inspirent de données empiriques et contiennent une ébauche de raisonnement médical. Pourtant le caractère religieux demeure présent dans ces recherches naissantes. Les premiers pas vers la laïcisation se développent dans un mélange de médecine divine et de médecine humaine.

En Egypte, la figure mi-réelle, mi-légendaire d'Imhotep représente un début de fusion entre médecine divine, sacerdotale et praticienne. En Grèce, le dieu Asclépios (Esculape des Latins) marque un trait-d'union entre les deux types de médecine, sans que pour autant les Asclépiades renoncent au caractère mythico-religieux.

(1) D'après Encyclopedia universalis, vol. 10, Médecine histoire p. 684 et ss.

Un mélange analogue chez les Hébreux : maladie et guérison revêtent chez eux une signification religieuse ancrée dans leur tradition. Yahvé dispose de la santé de son peuple : « C'est moi, dit-il, qui fais mourir et qui fais vivre ; quand j'ai frappé, c'est moi qui guéris » (Dt 32, 39). L'ange qu'il envoie pour guérir s'appelle « Raphaël », d'un nom qui signifie « Dieu guérit » (Tb 3,17) (2). Et pour obtenir leur guérison, les malades s'adressent aux prêtres ou aux prophètes : ainsi Naaman, chef de l'armée d'Aram, atteint de la lèpre, vient-il trouver Elisée (2 R 5) et le roi de Juda Ezéchias guérit « d'une maladie mortelle » par l'intervention d'Isaïe que Yahvé lui envoie (2 R 20). Mais à côté de ce caractère religieux, nous lisons dans la Loi des règles qui, tout en provenant de tabous anciens et visant la « pureté légale », n'en comportent pas moins des mesures d'hygiène collective et des prescriptions sanitaires (Lv 11-15).

Il faut attendre le 6<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> siècles, en Grèce, pour voir la médecine se dépouiller de son caractère mythico-religieux. Mais, les systèmes philosophiques exercent alors une grande influence. Libérée d'un côté, la médecine ne peut affirmer son autonomie en face d'eux et tombe dans leur dépendance. A la primauté de la magie religieuse, se substitue la primauté de l'esprit philosophique. Il n'empêche que, dans cette évolution même, la désacralisation de la maladie et de la médecine est amorcée en Grèce dès cette époque.

## **Médecine laïque Hippocrate**

Toujours en Grèce, le mouvement trouve son achèvement dans l'œuvre d'Hippocrate de Cos (env. 460-380 av. J.C.). Une grande époque dans l'histoire de la civilisation grecque, où s'inscrivent des noms célèbres : Socrate le philosophe, Sophocle et Euripide les poètes tragiques, Phidias le sculpteur. A ces noms s'ajoute un autre aussi célèbre : celui d'Hippocrate, le « père de la médecine ».

Grâce à Hippocrate, santé et maladie sont intégrés pour la première fois dans le système des phénomènes naturels. Il fonde une école basée sur l'observation objective des faits, libre de toute autre spéculation. Il inaugure ainsi une méthode d'examen, doublée d'une thérapeutique, avec les moyens dont il pouvait disposer ; et il fixe les règles déontologiques de la profession résumées dans le célèbre « serment d'Hippocrate ».

Après lui, l'histoire de la médecine connaît des fortunes diverses. Des acquis nouveaux dus encore à des Grecs enrichissent les connaissances médicales, qui malgré tout demeurent très limitées. Par ailleurs, la méthode rationnelle d'Hippocrate

(2) El = Dieu et rapha — guérit.

suscite des réactions hostiles. De nouveau les systèmes philosophiques l'emportent sur l'observation raisonnée. La magie elle-même tend à reprendre le terrain qu'elle avait dû céder devant l'art médical des Grecs. Pénible et long cheminement de la pensée médicale vers son émancipation, dans la conquête de la rationalité scientifique.

Malgré ces obstacles, la médecine à laquelle Hippocrate avait donné son acte de naissance, exerce son influence et pénètre le monde gréco-romain. Témoin ce scribe, Ben Sira, qui écrivait à Jérusalem un livre de sagesse vers 180 av. J.C. Son œuvre se répandit jusqu'en Egypte où l'un de ses petits-fils le traduisait en grec (vers 132 av. J.C.) sans doute en milieu alexandrin. Son projet ; maintenir la pureté de la foi juive face à l'influence grandissante de l'hellénisme. Cela ne l'empêche pas de voir dans la profession médicale, dont il fait l'éloge, un don de Dieu aux hommes :

« Honore le médecin pour ses services,  
car lui aussi le Seigneur l'a créé...  
La science du médecin lui fait relever la tête,  
devant les grands il est admiré ». (Si 38, 1-15).

Ces propos qu'un juif d'un milieu cultivé tenait sur l'art médical deux siècles environ avant l'existence de Jésus, ne sauraient pourtant être reçus comme s'ils exprimaient la mentalité de la société juive dans son ensemble. Aussi, allons-nous maintenant porter notre regard sur le statut de la maladie et de la médecine dans le monde juif au temps de Jésus.

## **Le statut de la maladie et de la médecine dans le monde juif au temps de Jésus**

### **Le monde des malades**

Les récits évangéliques laissent apparaître dans les populations juives un état sanitaire médiocre et des maladies nombreuses. Certes, la Loi exigeait une propreté rigoureuse du corps (bains, ablutions...), une propreté élevée au rang d'une obligation religieuse (cf Mc 7,3-5 ; Lc 7,44). Néanmoins, il y avait une hygiène insuffisante, un manque de soins adaptés. Et malgré les interdits qui frappaient certaines maladies (la lèpre, par exemple), les moyens prophylactiques faisaient défaut.

On peut classer en trois catégories les maladies que nous repérons dans l'environnement de Jésus : les maladies de type fonctionnel (fièvre, hémorragies) ou les infirmités atteignant des organes (aveugles, sourds, muets, paralytiques, boiteux) ; — les maladies de peau, spécialement la lèpre, en notant qu'à l'époque on donnait à ce terme une signification plus large qu'aujourd'hui et qu'on désignait ainsi différentes affections de la peau ; — les maladies nerveuses ou mentales, comme l'énergumène du pays des Geraséniens ou l'enfant épileptique (3).

## Un monde de pauvres

Le monde des malades était un monde de pauvres à divers titres :

● Du point de vue matériel et moral : la médecine était difficilement accessible à tous ; les moyens efficaces de guérison élémentaires et limités ; les secours financiers laissés à la générosité des gens : l'organisation sanitaire inexistante. Un exemple : le voyageur samaritain qui rencontre un blessé sur sa route, lui donne les premiers soins, en versant sur ses plaies de l'huile et du vin, remèdes rudimentaires utilisés par la médecine courante, l'huile pour adoucir la douleur, le vin pour désinfecter. Cela fait, il ne trouve pour abriter le blessé et le soigner jusqu'à son prochain passage qu'une auberge avec un aubergiste bienveillant (Lc, 10,30-35). Les malades demeuraient rivés et abandonnés à leur malheureux sort, voués à l'insécurité et à la misère, un peuple de pauvres et de mendiants réduits à demander l'aumône pour survivre. Tel l'aveugle Bartimée, « assis au bord du chemin en train de mendier » près de Jéricho (Mc 10,46).

● Du point de vue religieux et social ; beaucoup de malades et d'infirmités étaient considérés par la Loi comme « impurs », c'est-à-dire exclus de la communauté et de la participation à la vie culturelle. Les malades « impurs » par excellence étaient les lépreux. On les tenait à distance. Ceux que rencontre Jésus (Lc 17,12), se trouvent à l'entrée seulement du village et « ils s'arrêtent à distance ». On traitait aussi en marginaux certains infirmes, comme les aveugles et les boiteux (cf Lv 21, 18 et 2 S 5,8) : Jean note que Jésus remarque l'aveugle-né « en passant », alors qu'il « sortait du Temple » (Jn 8,5 et 9,1). Quant aux boiteux dont parle le livre des Actes (Ac 3,2 et 8), on l'installait « à la porte du Temple » (4), c'est à dire hors de

(3) Fièvre (Mc 1,29), hémorragies (Mc 5,25), Aveugles (Mc 8,22), sourd-muet (Mc 7,32), paralysie de la main (Mc 3,1), des jambes (Mc 2,3), lèpre (Mc 1,40 ; Luc 17,12-13), énergumène (Mc 5,2-5), épileptique (Mc 9,14-29).

(4) Cette porte appelée « la Belle » séparait le parvis des Gentils du parvis des femmes. Elle marquait donc l'entrée réservée aux Juifs.

l'enceinte sacrée accessible aux membres de la communauté, où il n'entre que guéri « marchand et bordissant en jouant Dieu ».

Ce monde des malades allait ainsi grossir le nombre de pauvres et d'exclus, qui formait la masse la plus importante de la société juive au temps de Jésus. Ils constituaient l'écrasante majorité d'une population où la classe moyenne était peu nombreuse, et la haute société détentrice du pouvoir et de la richesse représentait une petite minorité.

## Origines des maladies

Dans l'étape de laïcisation de la médecine, nous avons remarqué un mélange persistant, dosé différemment selon les lieux et les époques, entre la magie religieuse toujours présente et la naissance d'une certaine rationalité. C'est ainsi que deux conceptions de la maladie ont coexisté. Tel était le cas dans la société juive à l'époque de Jésus et des premières communautés chrétiennes.

● Les récits évangéliques, malgré les différences que l'on peut relever entr'eux, n'en témoignent pas moins que le milieu populaire était marqué par une mentalité magico-religieuse. Quelqu'un était-il malade ou infirme ? On attribuait son état à un « esprit ». Un père amène à Jésus son enfant privé de l'usage de la parole, en disant : « Maître, je t'ai amené mon fils ; il a un esprit muet (Mc 9,17). Nombreux étaient ces « esprits ». Aussi nombreux que les maladies ou les infirmités. Le plus souvent on les qualifie d' « impurs » (Mc 7,25 ; Mt 12,43) ou de « mauvais » (Lc 7,21 ; 8,2 ; Ac 19,12).

● On assimile leur action à une sorte de « possession ». En Matthieu, on parle d'un « possédé muet » (Mt 9,32), en Marc, d'un « homme possédé d'un esprit impur » (Mc 1,23 ; 5,2). Luc encore plus précis discerne la présence d'un « démon ». Jésus, écrit-il, « chassait un démon muet » (Lc 11,14) (5). Ailleurs il décrit l'aventure d'une « femme possédée d'un esprit qui la rendait infirme depuis 18 ans ; elle était toute courbée et ne pouvait se redresser complètement ». Jésus, lui imposant les mains, la remet toute droite et désigne sans équivoque celui qui tenait infirme « cette fille d'Abraham » : c'est « Satan (qui) l'a liée voici 18 ans » (Lc 13,11-16). Affirmation pour le moins inattendue. Paul n'appelle-t-il pas Luc son « ami le médecin » (Col 4,14) ? Il n'empêche que ce médecin n'a sans doute pas

---

(5) Il s'agit du même homme que, dans le lieu parallèle de Mt 12,22, on désigne comme « un possédé (litt. un démoniaque) aveugle et muet ». La note de la TOB (p. 233, note f) remarque qu'en Luc la maladie est attribuée explicitement au démon lui-même et non au possédé comme en Mt 12,22. C'est le démon agissant en cet homme, qui le rend aveugle et muet.

échappé à l'influence hellénistique de son temps, qui en réaction contre la rationalité d'Hippocrate s'adonnait à la démonologie : une doctrine, déjà connue des civilisations voisines et spécialement développée dans le judaïsme tardif, qui concevait l'univers régi par des puissances invisibles, personnifiées parfois dans des « démons », source de tous les maux (6).

● Pour cette raison, les maladies ou infirmités étaient souvent considérées comme des cas de « **possession démoniaque** » (Mt 9,32 ; 12,22 ; Mc 1,23 ; 5,2 ; Lc 13,11-16). Spécialement les maladies mentales : les lunatiques ou épileptiques, les fous atteints de délire, les anormaux avec des comportements violents. On voyait en eux des possédés du démon.

Jérémias note très justement que ces malades semaient la peur autour d'eux. On redoutait leurs débordements et on craignait les démons qui agissaient en eux. Et cela d'autant plus que « par suite de l'absence d'établissements pour ces sortes de malades, ceux-ci contrairement à ce qui se passe chez nous circulaient librement. Mc 1,26 nous décrit de manière réaliste la crise violente d'un malade au milieu de l'office religieux » (7).

On comprend que, dans ce contexte, certains actes de guérison accomplis par Jésus aient été considérés par les témoins ou rapportés dans la tradition comme des victoires sur les puissances démoniaques (Mc 1,23-28). D'où les accusations portées contre Jésus par les Pharisiens et les Scribes (Mc 3,22 ; Lc 11,15-23). Tout cela relève bien du milieu culturel juif et plus largement oriental.

● On explique aussi la maladie ou l'infirmité par **le péché**. C'est l'expression d'une vieille théologie qui cherchait à expliquer l'origine du mal dans le monde. Ne pouvant l'attribuer à Dieu, on l'attribuait au péché. Si l'on était malheureux, ou si l'on souffrait d'une maladie quelconque, c'est que l'on avait péché. Théologie remise en question par le livre de Job et représentée par les discours des trois amis, que précisément le livre réfute (Jb 4-27).

Cette croyance se trouvait aggravée par l'idée de **responsabilité collective**, elle-même très ancienne. Elle s'originait dans l'organisation sociale des Hébreux pendant leur vie semi-nomade, où la solidarité du groupe était une condition indispensable de leur existence. Les actes des ancêtres pesaient sur leurs descendants, en

---

(6) Sur Luc, cf. A. Georges, Les miracles dans l'œuvre de Luc, in collectif Les miracles de Jésus, éd. Seuil, p. 250-251 — Sur la démonologie juive, cf. P. Grelot, Les miracles de Jésus et la démonologie juive, in collectif cité, p. 60-64.

(7) Jérémias, Théologie du Nouveau Testament, I La prédication de Jésus, éd. Cerf, p. 121-123.

bien comme en mal. Des prophètes comme Jérémie (Jr 31,29) et surtout Ezéchiel (Ez 18) avaient critiqué une telle conception, qui gommait la responsabilité personnelle.

Ces idées avaient pourtant la vie dure. Elles persistaient encore au temps de Jésus. Témoin le récit johannique de l'aveugle-né (Jn 9) : les disciples eux-mêmes soumettent à leur maître ce qui se pose à eux comme un cas : « Rabbi, qui a péché, lui ou ses parents pour qu'il soit aveugle ? » (Jn 9,2). Quant aux Juifs, ils affirment catégoriquement à l'aveugle guéri : « De naissance tu n'es que péché et tu nous fais la leçon ! » (Jn 9,34). Témoin également le récit de la guérison du paralytique de Capharnaüm (Mc 2,1-12). Jésus le guérit en lui remettant ses péchés. « Quel est le plus facile de dire au paralytique : Tes péchés sont remis, ou de lui dire : Lève-toi, prends ton grabat et marche » (Mc 2,9). Cet homme « à qui les péchés sont pardonnés, écrit Nolan, pourrait bien avoir souffert des conséquences psychosomatiques d'un terrible complexe de culpabilité » (8).

Le lien que l'on établissait alors entre la maladie d'une part, les esprits démoniaques et le péché d'autre part, contribuait à éloigner les Juifs « purs » des malades et infirmes, à créer envers eux un phénomène de rejet et à les enfermer dans un cercle à part de la société. Ne voit-on pas le prêtre et le lévite (des « purs ») faire un large détour pour éviter l'homme blessé, abandonné sur la route ? (Lc 10,31-32).

### **La guérison. Médecin et guérisseurs.**

Dans cette société où le magique et le rationnel se côtoyaient et inspiraient des conceptions si différentes sur l'origine de leurs maux, vers qui pouvaient se tourner les gens pour guérir ?

Un cas typique : une femme, probablement aux environs de Capharnaüm, souffrait depuis 12 ans d'hémorragies. Elle avait dépensé son argent avec de nombreux médecins. Sans résultat. Alors, vers qui va-t-elle se tourner ? Vers quelqu'un dont la renommée de guérisseur était venue jusqu'à elle : Jésus. Ce qu'elle avait appris lui donnait l'espoir qu'il suffirait de parvenir à toucher ses vêtements pour être guérie (Mc 5,25-26).

Ainsi, deux catégories de personnes offraient un recours : médecins et guérisseurs.

● **Les médecins.** D'après le Talmud (9), chaque ville et chaque village en possé-

(8) Nolan, Jésus avant le Christianisme, ed. ouvrières, p. 42.

(9) Le Talmud est la Torah au sens large. C'est un recueil d'explications juridiques et narratifs, qui constituent un vaste commentaire de l'Écriture. Le Talmud de Jérusalem fut achevé au 4<sup>e</sup> siècle après J.C. ; le Talmud de Babylone à la fin du 5<sup>e</sup> s. après J.C. (cf. X. Léon-Dufour, Dictionnaire du Nouveau Testament, ed. du Seuil).

daient. A plus forte raison, Jérusalem, où on signale l'existence d'un médecin, Tobie, en racontant qu'il « vit à Jérusalem la nouvelle lune ainsi que son fils et un esclave affranchi » (10). Des médecins personnels étaient attachés au service d'Hérode (11). Il y avait même un médecin du Temple : « Il devait intervenir, écrit Jérémias (12), quand des prêtres se blessaient pendant leur service ». Il avait par ailleurs beaucoup de travail, car l'état sanitaire des prêtres était assez médiocre pour deux raisons : « les prêtres devaient marcher nu-pieds sur les dalles de l'esplanade du Temple même en hiver ; ils tombaient donc facilement malades. De plus, ils se nourrissaient constamment de viandes (leur part dans les sacrifices) et ne buvaient que de l'eau, le vin étant interdit ; cela leur causait très facilement des troubles de santé ». Des dispositions juridiques en outre font mention de soins médicaux ; ainsi il était prescrit que « celui qui a blessé son compagnon est tenu à cinq compensations : pour le dommage, pour la douleur, pour les frais de médecin, pour le repos et pour la honte » (13). Ou encore : « Si quelqu'un est mordu par un serpent, on va chercher un médecin et on coupe pour lui des poireaux » (14). On allait même jusqu'à indiquer aux médecins des procédés qui leur permettent de soigner « des gens atteints d'ulcère », pendant la Pâque, sans contracter d'impureté (15).

Les textes rabbiniques relevés par Jérémias sont plutôt défavorables aux médecins, qui sont parfois rangés parmi les métiers méprisés comme un métier de voleurs. On les soupçonnait de donner la préférence aux riches et de négliger les pauvres. A ce reproche, le Talmud de Babylone en ajoute deux autres : ils bercent tranquillement leurs malades et les tiennent ainsi éloignés de la recherche de Dieu ; et ils ont beaucoup de vies humaines sur la conscience. Un rabbin R. Yuda (vers 150 ap. J.C.) n'hésite pas à porter ce jugement : « le meilleur des médecins est bon pour l'enfer » (16).

Dans les Evangiles, on parle des médecins. Ici, une réflexion de Jésus : « Ce ne sont pas les bien-portants qui ont besoin de médecins, mais les malades » (Mt 9,12). Là, un dicton populaire que Jésus cite à ses compatriotes de Nazareth : « Sûrement vous allez me citer ce dicton : Médecin guéris-toi, toi-même » (Lc 4,23). Mais, bien que Paul parle de Luc médecin comme de son ami (Col 4,14) les récits évangé-

(10) Bonsirven, textes rabbiniques des 2 premiers siècles chrétiens, Institut Biblique Rome, n° 1078.

(11) Jérémias, Jérusalem au temps de Jésus, éd. Cerf, p. 34.

(12) Jérémias, op. cit. p. 45.

(13) Bonsirven, op. cit. n° 1638.

(14) Bonsirven, op. cit. n° 760.

(15) Bonsirven, op. cit. n° 2255.

(16) Jérémias, Jérusalem au temps de Jésus, p. 400-403.

liques ne sont pas plus tendres que les textes rabbiniques pour les médecins. On nous dit que la femme atteinte d'hémorragies « avait beaucoup souffert du fait de nombreux médecins et avait dépensé tout ce qu'elle possédait sans aucune amélioration ; au contraire, son état avait plutôt empiré » (Mc 5,26). Propos tellement désagréables à entendre pour des médecins que Luc, empruntant à Marc le même récit (Lc 8,43) les atténue sensiblement.

● **Les guérisseurs.** Le monde hellénistique avait ses dieux guérisseurs et ses thaumaturges. Bornons-nous à mentionner le sanctuaire d'Asklépios à Epidaure, qui recevait des malades et pouvait se comparer à un établissement hospitalier : il fut le témoin de guérisons racontées, à la gloire du dieu guérisseur, sur des ex-votos datant du IV<sup>e</sup> siècle av. J.C. (17). Et, au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, un thaumaturge, Apollonius de Thyane, contemporain de Jésus : on le considérait comme un « sage », qui tenait de sa sagesse le pouvoir de réaliser des choses extraordinaires (y compris une résurrection) (18). Il n'est pas jusqu'à un empereur, Vespasien, auquel l'historien Tacite reconnaît un don de guérisseur : il aurait guéri un aveugle en appliquant de la salive sur ses yeux.

Dans le monde juif, le milieu populaire surtout recourait aux guérisseurs, qui étaient davantage à sa portée et répondait à sa mentalité. Les gens faisaient confiance aux dons réels ou supposés qu'ils possédaient, aux formules magiques qu'ils employaient. De nombreux rabbis ont fait œuvre de guérisseurs en opérant des guérisons extraordinaires, qui exauçaient une prière. Le facteur religieux donnait à leurs actes une signification différente du monde hellénistique. On avait recours à eux comme à des « hommes pieux » qui tenait un pouvoir de leur piété même, et on reconnaissait dans leurs œuvres les signes de la présence du Dieu de l'Alliance et de sa bonté pour son peuple. Un rabbin thaumaturge : Hanina ben Dosa, guérit à distance le fils de Gamaliel, qui lui avait envoyé des messagers exposer sa détresse : « Dès qu'il (R. Hanina) les vit, dit le récit, il monta dans la chambre haute et implora pour lui (Gamaliel) la Miséricorde (c'est à dire Dieu lui-même en sa compassion)... A l'heure même la fièvre quitta le malade ». Et de donner son secret : « j'ai appris (par expérience) que si ma prière coule dans ma bouche, je sais que (le malade) est favorisé » (19).

(17) On peut lire les récits de ces guérisons dans A. Georges, Les miracles dans le monde hellénistique, in collectif cit. p. 98-100.

(18) Les miracles d'Apollonius de Tyane ont été racontés dans sa « Vie » par Philostrate vers 217 après J.C. — cf. A. Georges, collectif cit. p. 104-107. — La guérison d'un aveugle par Vespasien, en Tacite, Histoire IV,81.

(19) On peut lire ce récit dans S. Légasse, L'histoire en quête de l'événement, in collectif cit. p. 137. Certains éléments de ce récit rappellent le récit évangélique du fonctionnaire royal en Jn 4,46b-53.

Du fait que les maladies étaient attribuées à l'action des puissances démoniaques, il arrivait que le guérisseur, rabbi ou autre, dût parfois se comporter en exorciste. Les rabbins pratiquaient des exorcismes et chassait les démons. On comprend que Jésus ait pu renvoyer la balle à ses accusateurs : « Si c'est par Bézélzéboul que je chasse les démons, vos disciples (les disciples des Pharisiens) par qui les chassent-ils ? » (Mt 12,27). La largeur de vue de Jésus le préserve d'ailleurs de s'enfermer dans une sorte de concurrence. Alors que des disciples, par la bouche de Jean, se plaignent des exorcistes juifs avec leur prétention de chasser le démon en son nom et manifestent leur intention de les en empêcher, Jésus réplique : « Ne les empêchez pas, car celui qui n'est pas contre vous est pour vous » (Lc 9,49-50). De son côté, le Livre des Actes fait mention « d'exorcistes juifs itinérants » qui opéraient à Ephèse et voulaient concurrencer Paul. Ce n'est pas sans humour que le récit raconte l'aventure malheureuse et comique qui leur arriva : l'homme qu'ils avaient dessein d'exorciser se jeta sur eux et ils se retrouvèrent dehors « à moitié nus et couverts de plaies » (Ac. 19,13-16).

Guérisseurs, thaumaturges, exorcistes : autant de moyens que prenaient alors les hommes pour se défendre contre le mal, surtout parmi le peuple. Ils faisaient partie de la mentalité populaire, de sa pratique, de son langage. Reflet d'une double réalité : l'une « idéologique », à savoir la conception magico-religieuse de la maladie et de la guérison, à laquelle les gens simples et illettrés étaient plus perméables ; l'autre « sociale », à savoir l'état d'une société partagée inégalement entre riches et pauvres ; les riches ayant la possibilité de consulter les médecins, les gens du peuple n'ayant d'autre recours que les guérisseurs.

### **Une distance**

Deux mondes que sépare une distance historique et culturelle considérable : celui d'aujourd'hui que nous appelons « le monde de la santé », et celui qu'au temps de Jésus nous avons décrit sous les traits d'un monde sous-développé. Distance qui interdit les transpositions simplistes et met en garde contre les applications trop facilement moralisantes ou l'espoir de trouver des réponses toutes faites, sans pour autant qu'elle constitue un écran impénétrable, qui rendrait vain tout essai de rejoindre Jésus de Nazareth dans sa particularité historique. Distance qui s'étale cependant sur un fond commun aux visages multiples : celui de la condition humaine, de sa fragilité, de sa vulnérabilité, de sa détresse. Malgré la distance, il s'agit toujours d'hommes, de femmes et d'enfants qui souffrent.

# La rencontre de Jésus avec les malades

## Le choix de Jésus

Devant le fait de société que constitue la condition des malades et des infirmes à son époque, comment Jésus s'est-il situé ?

### Du côté des pauvres

Les traditions évangéliques, dans leur diversité même, s'accordent sur l'activité de guérisseur exercée par Jésus. Les récits de ses guérisons extraordinaires « occupent une telle place dans les évangiles, qu'il est impossible qu'ils aient tous inventés par après, ou reportés sur Jésus » (20). Qu'ils aient été interprétés de différentes façons par les témoins d'abord, par les communautés chrétiennes ensuite, ou que dans chaque cas on ne puisse garantir en détail ce qui s'est réellement passé, n'y change rien. Le guérisseur fait partie du portrait du Jésus de l'histoire.

Jésus a donc fait un choix : comme guérisseur, il a choisi **la proximité du peuple**.

● Un choix **délibéré**, auquel rien ne le portait. Ni la situation religieuse du moment où, mis à part le mouvement baptiste suscité dans les foules par Jean (Mc 1,4-5), le particularisme des sectes (Pharisiens, Esséniens...) prédominait, mettant à l'écart la masse des gens. Ni la situation sociale de Jésus, fils de charpentier de village et sans doute lui-même charpentier (Mc 6,3 ; Mt 13,55), un métier qui jouissait d'une certaine considération parmi les Juifs (21) et situait le Nazaréen dans la classe moyenne de la société (22).

● Un choix **significatif** : Jésus a pris le parti des malades et des infirmes, des pauvres et des marginaux. La raison profonde qui l'a motivé, un texte comme celui-ci l'atteste : « Il (Jésus) vit une grande foule ; il fut **pris de pitié** pour eux et guérit leurs infirmes » (Mt 14,11 ; même expression en Mt 9,36 et 20,34 ; Lc 7,13 ; Mc 1,41 et 6,34). Notre mot « pitié » ou « compassion » rend imparfaitement le choc émotionnel du terme grec. On exprimerait mieux le sens en disant : « Il fut remué jusqu'aux entrailles » (23), au spectacle de ce peuple misérable, où les malades

(20) W. TRILLING, Jésus devant l'histoire éd. Cerf coll. Lire la Bible n° 15 p. 138. Voir aussi Et. Trocmé, Jésus de Nazareth, vu par les témoins de sa vie. Ed. Delachaux et Niestlé, p. 119-120.

(21) David Flusser, Jésus, éd. Seuil, p. 27-28.

(22) Nolan, op. cit. p. 45.

(23) Nolan parle crûment « d'un mouvement qui vient des tripes » op. cit. p. 46.

étaient en nombre impressionnant. Ne faut-il pas être « motivé » jusqu'au fond de son être pour comprendre et soulager les plus grandes détresses ?

### Une figure populaire

Un tel intérêt porté aux malheureux fit de Jésus une **figure populaire**, surtout parmi les populations galiléennes et sur le pourtour du lac de Tibériade. C'était la région où, dès le début, il avait déployé son activité, parcourant les bourgs (Mc 1,38 ; 8,27), gagnant la sympathie du petit peuple, obligé de ruser pour se ménager un moment de prière, accaparé au point d'échapper difficilement à tout ce monde qui ne cessait de le rechercher, tant sa renommée de bonté était répandue (Mt 4,24-25 ; Mc 1,35-37).

Sa figure resta gravée dans les mémoires. C'est dans ce milieu populaire que se formèrent les premiers récits de ses œuvres extraordinaires, avec les souvenirs de ceux qui l'avaient vu et entendu. Colportés à travers le pays par les conteurs populaires (24), ils furent recueillis dans les traditions évangéliques primitives et utilisées par Marc pour sa catéchèse. Grâce à celle-ci, fut mis en relief un côté du visage de Jésus, celui du guérisseur vers lequel le peuple accourait, parce qu'il reconnaissait en lui quelqu'un qui l'aimait et voulait le libérer de ses maux.

### Un comportement plein d'humanité

Comment les récits présentent-ils Jésus ?

A la fois comme guérisseur et exorciste : « Il guérit de nombreux malades souffrant de maux de toutes sortes et il chassa de nombreux démons » (Mc 1,32-34). Nous avons évoqué la raison pour laquelle guérisons et exorcismes allaient souvent de pair, à tel point qu'il n'est pas toujours facile de les distinguer (25). Ainsi Marc et Matthieu voient-ils dans la fièvre qui affecte la belle-mère de Simon et la retient au lit, une maladie (Mc 4,30 ! Mt 8,14), tandis que pour Luc il s'agit d'une possession : Jésus « menaça » la fièvre comme une puissance démoniaque (Lc 4,39), de la même façon qu'il « menaça... l'esprit du démon impur », qui possédait un homme dans la synagogue de Capharnaüm (Lc 4,33-35). Envoyant les Douze en mission, Jésus leur donna « autorité sur les esprits impurs », écrit Marc qui, peu après, décrit l'action des Douze comme un mélange de pharmacopée (onctions d'huile) et d'exorcismes (Mc 6,7 et 13). Certains indices caractérisent cependant les exorcismes par rapport aux guérisons : un climat de tension et de

(24) E. Trocmé voit dans la « mémoire extraordinaire » des conteurs populaires une garantie de « fidélité » dans la tradition des récits (op. cit. p. 119).

(25) Voir Tableau récapitulatif dans Cahiers Evangile, Les Miracles de l'Evangile, éd. Cerf, n° 8, p. 20.

lutte, où jouent l'importance magique du « nom » (connaître le « nom » de quelqu'un donne sur lui un pouvoir) et le rôle décisif de l'ordre donné aux esprits de « se taire » et de « sortir » (Mc 1, 24-25 ; Lc 4,35 et 41 ; Mt 8,16).

Quelle qu'en soit la nature, c'est toujours une détresse humaine que rencontre Jésus, et aucune détresse ne le laisse insensible : on lui amenait « tous ceux qui souffraient en proie à toutes sortes de maladies et tourments : démoniaques, lunatiques, paralysés ; il les guérit » (Mt 4,24) — « Des gens en grande foule vinrent à lui ayant avec eux des boiteux, des aveugles, des estropiés, des muets et bien d'autres encore. Ils les déposèrent à ses pieds et il les guérit » (Mt 15, 30). S'il ne prend que rarement l'initiative, aucun appel ne restera sans réponse. Même si, au bord du chemin, des gens essaient d'étouffer le cri de douleur et rabrouent un infirme qui implore la pitié — (il s'agit ici de l'aveugle Bartimée près de Jéricho) — Jésus n'en a cure. Il s'arrête, lance à l'aveugle un appel de confiance et, dans une totale disponibilité, lui demande : « Que veux-tu que je fasse pour toi ? » (Mc 10,47-51). Même si, dans une synagogue, ses ennemis utilisent un handicapé de la main pour lui tendre un piège et voir « s'il le guérirait un jour de sabbat », Jésus manifeste sa liberté et refuse de se laisser enfermer dans une loi, fût-elle religieuse, devant la misère d'un homme. D'emblée, il place l'infirmes au milieu de l'assemblée, mettant à la fois le pauvre à son vrai rang et l'assistance devant son problème : « Est-il permis le jour du sabbat... de sauver un être vivant ? » Silence des adversaires, sur lesquels Jésus, « navré de leur endurcissement... promène un regard de colère », tandis qu'il tient à l'infirmes un langage d'ami : « Etends la main. L'homme l'étendit et sa main fut guérie » (Mc 3,1-5) (26).

### Une efficacité extraordinaire

Jésus est un homme de son temps. Ses gestes empruntent aux pratiques de ses contemporains, guérisseurs et exorcistes.

Comme eux, il prend l'infirmes « à l'écart, loin de la foule » (Mc 7,33), dans une sorte d'espace réservé à une force mystérieuse, alors qu'il lui arrive aussi d'accomplir ses prodiges en présence du père d'un malade et « d'une foule qui s'attroupe autour d'eux » (Mc 9,24-25) ou à l'intérieur d'une synagogue (Mc 1,23-26), devant ses adversaires (Mc 2,6) ou devant ses disciples (Mc 1,29-31 et 5,30-31). Il ne veut pas se cacher, mais il refuse la curiosité de ceux qui attendent de lui un signe (qu'il s'agisse des Pharisiens en Mc 8,11-13, ou d'Hérode en Mt 23,8). Désintéressé, il refuse le spectaculaire qui risquerait de gauchir sa mission. C'est pourquoi il

(26) Plusieurs textes attestent cette liberté de Jésus : Mc 1,22 ss ; Lc 13,10-17 ; Lc 14,1-2, etc. Jésus renverse la casuistique juive : le sabbat pour l'homme et non l'homme pour le sabbat.

exige la discrétion et impose le silence (Mc 7,46). Lorsque le lépreux guéri se met à proclamer bien haut et à répandre la nouvelle, Jésus recherche, loin des villes, des endroits déserts (Mc 1,45). Réticence qui chez lui s'accompagne néanmoins du souci de ne pas se couper de la masse du peuple et de sa misère.

Avant d'agir, Jésus sollicite l'appui du malade et de son entourage en leur demandant s'ils ont foi en la guérison. Nous parlerons plus loin de cet appel à la foi si fréquent sur les lèvres de Jésus. Pour l'instant regardons ce qu'il fait. Gestes simples et conformes à la coutume : imposition des mains, touchers sur les parties malades, application de salive ou boue faite avec la salive, lavage à l'eau (cf. Mc 7,32-33 ; Jn 9,6-7). Parfois les malades eux-mêmes « se jetaient sur lui pour le toucher » (Mc 3,10 ; 5,25 ; 6,56). Mais, plus importantes que ses gestes de contact physique, ses paroles : parole d'éveil (« Que veux-tu ? »), de réconfort (« Ne pleure plus »), de confiance (« Va en paix ») ; surtout la parole d'autorité qui commande au mal de disparaître : « Je le veux, sois purifié », dit-il au lépreux (Mc 1,41), au paralytique : « Je te dis : lève-toi, prends ton brancard et va dans ta maison » (Mc 2,11 ; cf. Mc 9,25). Il se dégageait de ses actes l'impression d'une extraordinaire puissance qui frappait les témoins : « Voilà un enseignement nouveau plein d'autorité ! Il commande même aux esprits impurs et ils lui obéissent » (Mc 1,27). « Nous n'avons jamais rien vu de pareil » (Mc 2,12). Luc parle d'une force « qui sortait de lui » (Lc 6,19 ; 8,46), une énergie que libérait son contact.

Les guérisons obtenues par Jésus ne se produisaient pas sous l'effet d'une parole magique ou d'une incantation (ainsi se démarquait-il des magiciens) ; elles n'étaient pas non plus sous le fruit de sa prière, bien qu'il fût un juif pieux, cherchant souvent la solitude pour prier et portant une frange à son vêtement (Mt 9,20 et 14,36 ; Mc 6,56) (27). Ainsi se démarquait-il également des rabbis juifs, dont l'efficacité venait de leur prière. Jésus, lui, guérissait par l'autorité souveraine et le pouvoir de sa Parole, en prenant appui sur la foi du malade : c'était sa manière propre.

### Dans la vulnérabilité

Cette puissance, Jésus l'exerce **dans la vulnérabilité** de la condition humaine, qu'il partage avec le peuple ; Il se heurte à l'incompréhension de ceux qui défigurent le sens de ses actes en les attribuant au démon, comme à la malveillance de sa famille qui le rejette (Mc 3,20-22). Il souffre de l'incrédulité de ses contemporains (Mc 9,19). Au pays des Geraséniens, malgré sa bonté pour l'énergumène qu'il à

---

(27) La « frange » était une bande de tissu que tout Israélite pieux portait aux quatre coins de son vêtement pour exprimer sa piété (cf. Mt 9,20 et 14,36 ; Mc 6,56). Voir X. Léon-Dufour, dans Dictionnaire du N.T., au mot « frange ».

guéri, on a peur et on se met « à le supplier de s'éloigner du territoire » (Mc 5,15-17). Son pouvoir même connaît des limites : à Nazareth, « il ne pouvait faire aucun miracle », bloqué par l'incrédulité de ses concitoyens. A Bethsaïde, il peine pour guérir l'aveugle et n'y parvient que par étapes (Mc 6,5 et 8,23-25). Il va jusqu'à risquer la mort (Mc 3,6 et lorsqu'il est en croix les Grands Prêtres ironisent cruellement sur son sort : « Il en a sauvé d'autres, il ne peut pas se sauver lui-même » (Mc 15,31-32).

## Thaumaturge et prophète

### Une visée plus exigeante

Plusieurs indices portent à croire que Jésus ne pensait pas limiter sa mission à un rôle de guérisseur. Nous remarquons ses réserves ; son habitude de ne pas s'installer comme un guérisseur de village (Mc 8,23 et 26). « Allons ailleurs... » déclare-t-il après la fameuse « journée de Capharnaüm » (Mc 1,38). Plus révélatrices encore, des paroles conservées dans la tradition ne laissent pas de doute sur ce point. Elles sont à la fois l'attestation par Jésus lui-même de ses œuvres thaumaturgiques et l'expression d'une volonté de viser plus loin : « Malheureuse es-tu, Chorasin ! Malheureuse es-tu, Bethsaïde ! car si les prodiges qui ont eu lieu chez vous, avaient eu lieu à Tyr et à Sidon, il y a longtemps qu'elles se seraient vêtues de sacs et assises dans la cendre. Et toi, Capharnaüm, crois-tu que tu seras élevée jusqu'au ciel ? Tu seras précipitée jusqu'aux enfers » (Lc 10,13-15) (28). La visée de Jésus porte donc sur la conversion du peuple, sur l'urgente nécessité d'un changement radical dans la vie individuelle et sociale. N'est-ce pas reconnaître que si, malgré les risques encourus, Jésus accepte son rôle de guérisseur, il le juge insuffisant pour répondre aux besoins du peuple et à la mission qui s'impose à lui. La situation l'ouvre à d'autres exigences.

### Un monde en crise

La misère des gens que Jésus s'emploie à guérir de leurs maux, est en effet un symptôme d'une société en état de crise. Ce peuple qui, dans les siècles précédents, a vécu la déportation et l'exil, connaît depuis le retour sur sa terre des épreuves de toutes sortes : insécurité, privations, instabilité politique, dévastations causées par des guerres. A l'époque de Jésus, cet état n'a fait que s'aggraver. Le pays est occupé par les Romains, ce qui blesse profondément les Juifs dans leur fierté nationale et leur foi religieuse. La pauvreté sévit de façon endémique,

(28) W. Trilling, op. cit. p. 139-140.

entretenu par une fiscalité écrasante (les lourds tribus imposés par Rome, avec en plus les impôts exigés au titre de la Loi juive) et l'inégale répartition des richesses concentrées chez la haute aristocratie sacerdotale et les gros propriétaires terriens (29). A quoi s'ajoute une agitation croissante : plus l'occupation romaine se prolonge et pèse de tout son poids, plus les soulèvements se multiplient et provoquent des répressions sanglantes. La menace se rapproche d'une guerre ouverte contre Rome, qui entraînerait la ruine totale.

Une littérature particulière était apparue à cette époque tardive du Judaïsme et du début de l'ère chrétienne. Une littérature de crise qui reflète une société profondément troublée. Les « apocalypses » ont une conception de l'histoire qui se propose de rassurer et de maintenir l'espérance. Yahvé, maître des événements, les conduit vers un terme : la victoire définitive sur les puissances du Mal dans les « derniers temps ». Avec un foisonnement d'images, les « visionnaires » que sont les auteurs des apocalypses, brossent un tableau de ces temps ultimes et composent des scénarios divers où, au sein de bouleversements cosmiques, intervient la venue de Yahvé et son jugement. Tableaux fort peu réjouissants, mais éclairés par la certitude de l'intervention de Yahvé qui viendra établir son Règne dans le monde. Certitude qui entretient l'espérance et met du même coup le peuple en état d'attente (30), — une attente impatiente, génératrice de soulèvements pseudo-messianiques contre la Rome païenne, dans lesquels Jésus s'est toujours gardé de se laisser entraîner.

### **Eveil de la conscience prophétique en Jésus**

Pourtant, Jésus portait sur la situation un regard assez lucide pour percevoir l'imminence du danger. Solidaire de son peuple, il partage ses épreuves, ses craintes et son attente. Sous le choc des événements, sa foi éveille en lui — comme c'est le propre de la conscience prophétique —, l'impérieuse conviction d'une mission à laquelle il ne peut se soustraire. Jésus réagit à la manière d'un prophète ; mais il réagit à sa manière, de façon originale. Il a la mentalité de son milieu culturel ; il utilise les représentations et le langage de son temps. Cependant, sa lecture des événements lui donne la certitude que les « derniers du temps » ne sont pas du futur mais du **présent** : sous peu de temps le Règne de Dieu va se manifester dans l'histoire. Et le voici qui proclame : « Le temps est accompli et le Règne de Dieu est tout proche. Convertissez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle » (Mc 1,15). C'est la fin, le temps presse, les hommes sont confrontés à l'inévitable décision : opérer un changement radical. Dans cette perspective, les prodiges

(29) Voir Cahiers Evangile, La Palestine au temps de Jésus, n° 27.

(30) Cf. Lc 3,15 ; Mc 15,43 ; Ac 5,26-27.

accomplis par Jésus le thaumaturge prennent leur sens : comme des prémices, des « signes » concrets dans lesquels déjà « prend corps » ce Règne qu'il annonce comme prophète.

C'est d'ailleurs le terme qu'emploient souvent les récits évangéliques : des « signes » qui ne sont pas à comprendre comme des « miracles » au sens où les modernes l'entendent. L'homme moderne vit dans une culture scientifique où s'affirme le principe du déterminisme universel. Il n'est pas d'événement intérieur au monde qui ne soit causé et ne puisse en principe être défini, même si, en fait, on n'a pas encore les moyens de l'expliquer. Dans ce contexte, on a longtemps pensé que certains actes de Jésus étaient des « transgressions des lois de la nature », dues à sa puissance divine. Ainsi définissait-on le miracle, que l'aplogétique, trop complaisamment, utilisait comme une preuve décisive. Irrecevable du point de vue scientifique, une telle définition se montrait incompatible avec une juste conception de la foi qui, du coup, se voyait « contrainte » et perdait son caractère de libre décision ; incompatible aussi avec une juste conception de Dieu que l'on introduisait dans l'enchaînement des causalités intérieures au monde, au risque de le mettre sur le même plan qu'elles et, à la limite, d'en faire une idole. Tout autre, le monde biblique n'avait pas la notion des « lois de la nature ». Pour l'homme biblique tout était miracle dans un univers création de Dieu et dans une histoire où le Dieu de l'Alliance intervenait, pour montrer à son peuple sa proximité et son amour, à l'aide des réalités créées, non par transgression mais par médiation. Ce que nous appelons « miracles » était pour lui des « signes » qui, dans une époque donnée, revêtaient un caractère plus ou moins prodigieux. Ils « tranchaient » et posaient question aux gens de ce temps, tournant leur regard vers Dieu et ouvrant leur oreille à sa parole. Tributaires de la même tradition, les guérisons extraordinaires de Jésus s'adressent aux hommes comme des signes qui parlent, comme des messages à entendre : avec la Venue de son Règne dans l'histoire en la personne de Jésus, Dieu se donne à découvrir en même temps qu'il inaugure un combat pour l'homme (31).

---

(31) Sur le miracle : W. Kasper, *Jésus le Christ*, éd. Cerf, Coll. *Cogitatio fidei*, p. 127-143. — Jérémias, *Théologie du N.T.*, tome I *La prédication de Jésus*, éd. Cerf, p. 111-121. — X. Léon-Dufour, *Approches diverses du miracle*, in collectif cité, p. 11-39. — *Cahiers Evangile*, *Les miracles de l'Evangile*, n° 8. Selon Kasper (p. 129-130) les « miracles sur la nature » (tempête apaisée, pains multipliés, résurrections...) seraient des projections de l'expérience pascalienne sur la vie terrestre de Jésus, dans l'intention catéchétique ou théologique de montrer le Ressuscité, Seigneur, maître de la nature et de la vie.

## Un combat pour l'homme

Jésus a considéré les maladies et les infirmités de ses contemporains, comme le lieu de l'affrontement et du combat contre les forces de mort. Telle est la visée du Règne, c'est à dire de l'action de Dieu dans les réalités du monde présent et leur épaisseur historique : restaurer les hommes dans leur intégrité, en faisant reculer la maladie et en les libérant de ce qui les aliène. Instaurer une société de paix et de fraternité, où les pauvres aient des conditions d'existence conformes à la justice et à la dignité humaine.

Lorsque Jean, de sa prison, envoie ses disciples demander à Jésus s'il est vraiment Celui qui doit venir, sa seule réponse renvoie à ses actes : « Allez rapporter à Jean ce que vous entendez et voyez : les aveugles retrouvent la vue et les boiteux marchent droit, les lépreux sont purifiés et les sourds entendent, les morts ressuscitent et la Bonne Nouvelle est annoncée aux pauvres » (Mt 11,4-5).

C'est cela le Règne. Non pas une manifestation de jugement, comme prêchait Jean le Baptiste, en annonçant « la colère qui vient » (Mt 3,7) ; mais la venue d'un salut pour la restauration de l'homme, dans sa réalité historique. Les prodiges que le thaumaturge réalise, inscrivent ainsi dans le présent ce qu'annonce le prophète : le Règne de Dieu est là. L'enveloppe « religieuse » dont trop souvent on a entouré le « Règne de Dieu », a contribué à le déconnecter des réalités humaines et de l'histoire, alors que son impact se situe dedans, au cœur même de ces réalités.

Les signes du Règne à l'œuvre parmi les hommes, une lecture simple de quelques textes évangéliques permet de les percevoir dans leur facticité, à travers les récits où les communautés chrétiennes, dans une intention catéchétique, en développent la signification pour leur foi (32).

Le récit de la guérison d'un enfant possédé, en Mc 9, réunit deux traditions différentes sur le même événement (33). Lisons ce que raconte l'une d'elles, iden-

**Refus  
du fatalisme  
et victoire  
sur le mal**

(32) Les écrits évangéliques ne sont ni reportages, ni constats. Ce sont des catéchèses élaborées dans la lumière de la Résurrection. Ils racontent des faits en dégageant leur signification pour éclairer la personne de Jésus. Il importe donc de maintenir le circuit entre le fait et sa signification : une signification en laquelle est attesté un fait et une réalité porteuse de signification. C'est à travers la signification que l'on peut « viser » l'existence des faits (leur « facticité ») dans leur ensemble, sans pour autant prétendre à une exactitude de détail (cf. Trilling, op. cit. p. 132 et 137-138).

(33) Les doublets dans le récit de Mc 9,14-29 :

deux présentations : v. 17-18 et 20b-24      deux interventions de Jésus : v. 19d-20a et 25-26a

deux réactions des témoins : 28-29 et 26b-27.

Les 2 récits ont fusionné : l'un v. 14-20a + 28-29 ; l'autre 20b-27.

tifiable dans les versets 20b à 27. Nous trouvons le schéma classique du récit de miracle : présentation du malade avec demande de guérison (20b - 24), intervention de Jésus (25 - 26a), réaction des témoins (26b - 27).

La personnalité originale de Jésus perce le cadre stéréotypé du récit. Son intérêt, immédiatement éveillé à la vue de l'enfant malade, transparait dans son attitude à l'égard du père, auquel il demande : « Depuis combien de temps cela lui arrive-t-il ? » Au milieu d'une foule anonyme, voilà enfin quelqu'un qui s'intéresse à lui et libère son cri de souffrance. Cet enfant, son enfant, un enfant pourtant comme les autres petites orientaux pleins de vitalité, des crises d'épilepsie le détruisent : « Souvent l'esprit l'a jeté dans le feu, ou dans l'eau pour le faire périr », explique le Père. Celui-ci sent une compassion vraie se porter au-devant de sa détresse : « Si tu peux quelque chose, viens à notre secours, prends pitié de nous ». Jésus saisit le germe encore fragile caché dans le « si tu peux », comme une volonté de s'en sortir. Ce sursaut, il le développe et le conforte : « Si tu peux, réplique-t-il... mais tout est possible pour celui qui croit ». Le sursaut devient alors une détermination. S'accrochant à l'ouverture d'une issue possible pour son fils, il s'écrie : « Je crois, mais viens au secours de mon manque de foi ». Cet appel à la foi qui souvent précède les interventions de Jésus, n'est pas la foi en sa forme achevée de la confession de foi chrétienne. C'est plutôt un appel à « ne pas baisser les bras », l'éveil d'un vouloir vivre, la conscience « d'un pouvoir capable de réaliser l'impossible », la naissance d'une « conviction que ce que qu'on espère arrivera parce que c'est bon et juste, — comme écrit Nolan — la conviction que Dieu est bon pour l'homme et qu'il peut et doit triompher du mal » (34). Bref, c'est le refus du fatalisme.

Jésus alors intervient. Sa parole est celle d'un exorciste, un ordre qui s'impose avec autorité : « Esprit sourd et muet, je te l'ordonne, sors de cet enfant et n'y rentre plus ! » Jésus épouse la mentalité de son temps et emploie son langage. Ne voyait-on pas alors l'univers peuplé de démons qui tenaient les hommes en leur pouvoir ? L'épilepsie ne pouvait être qu'une possession diabolique. Jésus partageait-il cette croyance ? Qui pourrait le dire ! Ce qui importe c'est que, pour lui comme pour les hommes de tous les temps, une expérience est vécue quotidiennement sous de multiples formes, l'expérience d'une réalité mystérieuse qui nous dépasse et que seul un langage symbolique ou mythique nous permet de nommer : le Mal (35). Jésus a partagé avec les hommes l'expérience du Mal. Il s'y est affronté, et s'est montré le plus fort (Lc 11,22).

(34) Nolan, *op. cit.*, p. 48-49.

(35) Voir P. Grelot, in collectif *cit.* p. 71, note 26.

A sa parole, l'esprit sort dans les convulsions d'une crise épileptique. L'enfant violemment secoué devient inerte comme mort, « si bien que tous disaient : il est mort ». Réaction inattendue devant le résultat d'une guérison ! Elle permet au narrateur d'imprimer à la finale du récit une orientation susceptible de faire entrer son lecteur dans la réflexion de la communauté chrétienne. Eclairée par l'expérience pascale, celle-ci plus tard a raconté l'événement en exprimant ce qu'il signifiait pour elle. Dans le geste qui rend l'enfant à son père, elle a lu en filigrane la résurrection par laquelle Dieu a fait « se lever » et « mis debout » Jésus (36). Une lueur jetée après coup sur l'événement : la victoire que nous travaillons à remporter sur le Mal a sa source dans la victoire de Jésus sur la Mort.

**L'homme  
relevé  
de sa déchéance  
et libéré  
de l'exclusion**

Un aspect hideux du Mal : la lèpre. Un récit de Luc (Lc 17,11-19) s'ouvre sur le triste spectacle d'un groupe de dix hommes : dix lépreux marqués dans leur chair par la pire déchéance, qui les exclut de la vie sociale. Ils se tiennent à l'entrée d'un village, dans lequel il leur est défendu de pénétrer. Nous les devinons, portant les signes de leur déchéance, « vêtements déchirés, cheveux défaits, moustaches recouvertes », comme le prescrit la Loi (Lv 13,45). Ce sont eux pourtant qui transgressent l'interdit et viennent à la rencontre de Jésus. Mais l'interdit pèse lourd. La Loi leur fait obligation de « demeurer à distance » (Lv 13,46) ; c'est ce qu'ils font : « ils s'arrêtèrent à distance », avant toutefois de franchir le pas décisif. Car au lieu de crier « impur, impur » (Lv 13,45) pour éloigner d'eux tout passant, « ils élevèrent la voix pour dire : « Jésus, maître, aie pitié de nous ». Jésus pose sur eux son regard : ce regard de compassion et d'espoir qui pénètre malades et infirmes. Ici, cependant, sa parole n'est pas celle que l'on attend. Bien qu'il n'hésite pas à prendre pour lui les risques de ses actes, Jésus a le souci prioritaire de l'intégration sociale des dix lépreux. Et il leur dit : « Allez vous montrer aux prêtres ». C'est ce que demande la Loi pour la « purification » d'un lépreux et son accueil dans la communauté (Lv 14,2-3). La préoccupation de Jésus et sa parole ne portent pas sur la guérison elle-même, mais sur la levée de l'exclusion.

La guérison survient pendant le parcours. Dans la distance qu'il établit entre sa parole et son efficacité, Jésus montre son désintéressement. Ce n'est pas la Loi, en effet, qui guérit les lépreux ; c'est en réalité sa parole. Mais il fuit le spectaculaire. Il met au premier plan l'intérêt de ces hommes qu'il rend à leur existence

(36) Pour désigner la Résurrection de Jésus, le vocabulaire chrétien a utilisé deux verbes grecs : « egeiren » qui signifie « réveiller quelqu'un » ou le « faire se lever », — et « anistanai » qui signifie « mettre debout ». On retrouve ces termes dans des récits comme Mc 5,41-42 et 9,27 ; en Ac 9,40-41 pour ne citer que ces quelques exemples.

sociale, et laisse dans l'ombre son pouvoir qui demeure voilé par sa discrétion. Il n'attend rien. En même temps il ouvre un espace où chacun peut librement le reconnaître ou non.

L'épisode du Samaritain ne modifie pas ce trait original du guérisseur que fut Jésus. Il le confirme. Dû sans doute à la rédaction de Luc (37), cet épisode est un développement catéchétique à double intention. Il souligne d'abord l'espace laissé par Jésus à la liberté, et met en relief un autre aspect de la foi, surtout quand on la mentionne après l'intervention de Jésus : elle discerne ce qui est caché, elle y reconnaît dans la louange le doigt de Dieu et s'ouvre à un salut qui dépasse la guérison d'une maladie quelconque. Où donc sont les vrais « purs » ? Ce ne sont pas ceux qui sont « purifiés » par les prescriptions légales. C'est celui qui croit et découvre le secret caché en la personne de Jésus. En outre, le choix du Samaritain n'est pas innocent. A cette époque les Samaritains n'étaient-ils pas considérés comme des étrangers, des hérétiques, légalement exclus parce qu'impurs ? Or, surprise, c'est un Samaritain qui découvre la réalité cachée et revient vers Jésus « en rendant gloire à Dieu à pleine voix ». Son geste casse en deux le groupe des dix : alors que les neuf autres sont réintégrés dans la communauté et de nouveau remis sous la Loi, le dixième s'exclut du groupe. C'est lui le vrai « pur » au regard de Dieu. Celui qui choisit la liberté pour adhérer à Jésus, le vrai libérateur des exclus.

**L'homme  
debout  
rendu  
à sa liberté  
de mouvements**

Dans le récit johannique de la guérison d'un paralytique (Jn 5), nous voici à Jérusalem, près d'une porte de l'enceinte — la porte dite « des brebis » — au nord-est du Temple. En ce pays où sévissaient régulièrement des périodes de sécheresse, on creusait des réservoirs pour recueillir l'eau des pluies ou des sources. Jérusalem en possédait deux : au sud de la Ville basse la piscine de Siloé, alimentée par la source de Gihon ; au nord est la « piscine de Bethzatha », du nom même du quartier où elle se trouvait, la piscine « aux cinq portiques » de notre récit. Les fouilles effectuées en cet endroit ont mis au jour deux vastes réservoirs en forme de trapèze, reliés par une digue, sans trouver cependant qu'ils possédaient cinq portiques. Leur profondeur (13 m environ) ne permet pas non plus de penser qu'ils servaient de piscine pour se baigner, s'agissant surtout de malades et d'infirmes. En réalité, alimentés par les eaux du vallon nord, ils approvisionnaient le Temple, dont les activités nécessitaient une importante quantité d'eau. Par contre, on a découvert à proximité des bassins et alimentés par eux, des bains romains avec des salles voutées décorées de peintures et d'ex-votos païens. Ainsi se trouve

(37) Boisnard, *Synopse des 4 Evangiles*, tome II, éd. Cerf, p. 301.

esquissé le cadre du récit johannique : ce petit ensemble balnéaire, qui existait déjà à l'époque de Jésus, et qui plus tard sous l'empereur Hadrien (2<sup>e</sup> s.) posséda un sanctuaire dédié à Esculape, dieu de la médecine.

On utilisait les bains comme remèdes. Selon les croyances du temps, surtout dans les milieux populaires, leur efficacité était attribuée à des forces surnaturelles, « l'ange du Seigneur » pour des Juifs ou un dieu guérisseur (comme Esculape) pour des païens. Si l'on en croit le récit, la présence de ces forces se manifestait dans l'agitation de l'eau, dont l'arrivée provoquait sans doute une sorte de bouillonnement : c'était le moment propice que l'on attendait pour entrer dans l'eau et se trouver guéri (38).

La vertu curative des eaux attirait « une foule de malades, aveugles, boiteux, impotents », qui gisaient là. Jésus vient dans cette foule, qui devait offrir, un spectacle particulièrement misérable. Il y vient, malgré la suspicion pesant sur ce lieu peu orthodoxe et peu recommandable aux yeux des autorités juives. Jésus est la bonté sans frontière. Nulle barrière ne peut l'empêcher de rejoindre le lieu où s'étale une telle misère.

Parmi tous ces déshérités, Jésus discerne « un homme infirme depuis 38 ans ». Tout va se dérouler dans une regard et une parole, au grand scandale des témoins. « Jésus le vit couché ». Une description sommaire dont le lecteur ne peut se représenter les détails dramatiques que dans le regard même de Jésus, où réside le plus souvent son initiative. Toujours ce regard, qui ne peut voir une misère humaine sans s'émouvoir, sans chercher à la mieux connaître pour mieux y compatir et encourager la volonté d'en sortir : « Veux-tu guérir ? » Jésus apprend de l'infirmes « qu'il était dans cet état depuis longtemps déjà », et que sa volonté de guérir se heurtait à l'indifférence : « Je n'ai personne pour me plonger dans la piscine au moment où l'eau commence à s'agiter ; et, le temps d'y aller, un autre descend avant moi ». Nul besoin pour l'infirmes d'en dire plus et de formuler une demande. Sa situation qui s'inscrit dans le regard de Jésus, est-elle-même une demande.

La Parole, « Jésus lui dit : lève-toi, prends ton grabat et marche ». Il n'est pas question de descendre dans la piscine au bon moment. Seule suffit l'autorité de la Parole. Dans le premier regard et la Parole décisive, Jésus a fait d'un infirmes couché un homme debout qui marche. Par cette transformation, Jésus signifie que, selon Dieu, l'homme n'est pas fait pour être un homme couché, mais un homme debout.

---

(38) Voir note de la TOB, p. 301, note J sur les versets 3 et 4 de Jn 5.

La réaction des témoins. C'est le scandale ; car, poursuit le récit, « c'était un jour de sabbat », où selon les interprètes de la Loi il était interdit de porter des fardeaux. Et les Juifs, témoins de la guérison de dire à l'infirmes guéri : « C'est le sabbat ; il ne t'est pas permis d'emporter ton grabat ». Réaction légaliste et mesquine où, dans la catéchèse johannique, « se reflète sans doute la polémique entre Synagogue et Communauté chrétienne sur le sabbat », selon Annie Jaubert (39). Le contraste entre la réaction juive et le geste de Jésus montre avec un singulier relief que le Règne de Dieu annoncé par lui dans des faits concrets signifie la libération de l'homme de tout ce qui l'enferme : les interdits arbitraires comme les infirmités physiques. L'homme rendu à sa liberté de mouvements.

### **L'homme aux yeux ouverts**

Un autre récit johannique — celui de la guérison d'un aveugle-né — (Jn 9) nous retient à Jérusalem. La ville est en liesse. C'est l'un des trois grandes fêtes de pèlerinage : celle des « tentes », la plus populaire de toutes. D'origine agricole, on y célébrait en automne, pendant 8 jours, au milieu de réjouissances, la récolte des fruits et les vendanges. A quoi s'ajouta, quand dans la suite la fête s'enrichit d'un sens historique, le souvenir de l'épopée du désert. La ville changeait d'aspect, bruissante des palmes que le peuple chaque matin agitait pendant la procession à Siloé, transformée en campement dans ses abords les plus proches où se dressaient des huttes de branchages pour rappeler les tentes du désert.

Deux rites marquaient ces festivités (40). Le rite de l'eau : chaque jour, le Grand-prêtre allait puiser de l'eau à la piscine de Siloé et, dans une coupe d'or, il la portait solennellement au Temple où il la répandait sur l'autel en libation. Le rite de la lumière : chaque soir le Temple était illuminé, tandis que l'on exécutait des danses sacrées. Ces rites ont sans doute inspiré les déclarations de Jésus, recueillies et approfondies dans la communauté johannique pour nourrir sa foi. Il proclame hautement qu'il est la source d'eau vive (Jn 7,37-38) et la lumière qui conduit à la vie (Jn 8,12). De telles déclarations où Jésus révèle aux Juifs le mystère de son identité, les déroutent et les divisent à son sujet. Entr'eux et Jésus l'opposition grandit jusqu'à conduire Grands-prêtres et Pharisiens à décider de la faire périr (Jn 11,53 et 57).

Dans l'agitation de la foule en fête et les débats passionnés que provoquent les

(39) Annie Jaubert, Lecture de l'Évangile selon St Jean, Cahiers Évangile, n° 17, 41-42.

(40) Rites symboliques : la lumière rappelle la colonne de nuée qui guidait les Israélites dans le désert. L'eau rappelle que les sources que Yahvé fit jaillir dans le désert (Is 12,3 et 41,17-18). Voir Cothenet, Cahiers Évangile n° 50, p. 26-27.

déclarations du Galiléen, un homme : un aveugle de naissance. Pour les gens du voisinage, c'est un mendiant qu'on a l'habitude de voir, c'est à dire qu'on finit par ne plus le voir. Cela mis à part, personne d'autre ne le remarque. Personne, sauf un passant. Tous les deux en dehors du Temple : l'un n'y avait pas sa place ; l'autre avait dû en sortir pour échapper à l'hostilité des Juifs (Jn 8,59). Et, c'est « en passant » que Jésus « vit » l'aveugle.

Dans le récit, la présentation du cas ne comporte pas de description, sauf à préciser que l'infirme est aveugle de naissance. Par contre, les différents acteurs du groupe formé par Jésus, les disciples et l'aveugle sont décrits de façon typique : Jésus voit, les disciples spéculent et l'aveugle se tait. Le regard de Jésus n'est pas celui des passants ordinaires, qui vont leur chemin dans l'indifférence. La question des disciples ne retient pas non plus son attention. Ne reflète-t-elle pas la mentalité courante qui attribuait la cécité à un châtement divin parce qu'il y avait eu péché ? Mais alors, qui avait péché, « lui ou ses parents ? » Jésus écarte le problème et répond clairement qu'il ne partage pas la croyance de ses contemporains. Son intérêt va immédiatement à l'infirme. Seul compte pour lui d'assurer à cet homme son intérêt physique et de poser un acte, un « signe » où prennent chair, dans le corps même de l'homme diminué par le mal, ses propres paroles : « Je suis la lumière du monde ». Quant à l'aveugle, il ne fait rien, il ne dit rien. C'est le pauvre qui ne possède ni avoir (il mendie, v.8), ni savoir (seuls les Pharisiens « savent », v. 24 et 29) ni pouvoir (surtout pas celui de faire la leçon aux autorités, v.34), car de surcroît « il n'est que péché depuis sa naissance ». Pas de place pour lui dans la société juive. Alors il ne demande rien ; on ne lui demande rien. Un silence pénible, comme un constat de non-existence. L'aveugle est simplement là, inexistant. Jésus, qui le voit, répond à la présence muette d'une pauvreté totale.

L'intervention de Jésus est sobre en parole. Aucune ostentation. Voilant discrètement son autorité, il ne commande pas directement au mal. Après avoir appliqué sur les yeux de l'aveugle de la boue faite avec un peu de terre et de salive, il lui dit seulement : « Va te laver à la piscine de Siloé ». Et quand l'aveugle revint, « il voyait ».

Les réactions provoquées par cette guérison font l'objet d'un long développement, où perce la polémique des communautés johanniques contre les Juifs, spécialement les Pharisiens. L'aveugle guéri est un autre homme que l'on ne reconnaît pas ; il doit défendre son identité. Contre ses voisins, les uns disant : « c'est bien lui » ; d'autres prétendant : « c'est quelqu'un qui lui ressemble » ; et lui affirmant tranquillement : « c'est bien moi ». Contre les Pharisiens, détenteurs redoutés de

l'autorité religieuse. Divisés entre eux, ils enquêtent près des parents qui reconnaissent leur fils mais refusent de s'engager sur la cause de sa guérison, tant ils ont peur du pouvoir des Pharisiens : « Interrogez-le, répliquent-ils, il est assez grand, qu'il s'explique lui-même ». Bien sûr qu'il est assez grand ! L'homme aux yeux ouverts a récupéré son autonomie ; il est devenu capable de regarder les autres en face, de prendre sa vie en mains, de manifester avec force sa personnalité. Il entre en conflit violent avec les Pharisiens, affronte sans peur leur autorité et va même jusqu'à contester leur savoir. A tel point qu' « ils le jetèrent dehors ». Exclu de la synagogue, comme Jésus avait été chassé du Temple à coups de pierres (8,59).

La décision d'exclure les chrétiens de la Synagogue datant de la fin du 1<sup>er</sup> siècle, il apparaît que dans son récit la communauté johannique projette sur l'événement l'actualité de son temps. Il n'en est pas moins intéressant de recueillir les fruits de sa réflexion, qui dégage des faits leur signification. Sur deux points :

Le premier, c'est que le problème d'identité qui se pose avec passion au sujet de Jésus, se pose avec la même acuité au sujet de ceux qui sont transformés par lui. Au risque même d'une exclusion qui, pour Jésus, se traduit dans un arrêt de mort.

Le second, c'est le renouvellement du regard de l'aveugle guéri. Non seulement il voit, mais sa vue découvre progressivement la personnalité de Jésus : « un homme d'abord qu'on appelle Jésus » (v.11), puis « un prophète » (v.17), un homme de Dieu, enfin le « Seigneur » (v.28). Jésus n'avait pas commencé par demander à l'infirmes s'il avait foi. Maintenant, après tout ce qui s'est passé, il le retrouve et pose la question : « Crois-tu, toi, au Fils de l'homme ? » A cet ancien infirme qui avait défendu son identité avec tant de courage, Jésus va découvrir le secret de la sienne. Un dialogue entre deux exclus, qui trouve son couronnement dans une confession de foi où la communauté johannique met sur les lèvres de l'aveugle guéri ce qui elle aussi la fait vivre : « L'homme dit : Je crois, Seigneur, et il se prosterna devant lui ». Ainsi la Venue du Règne en Jésus remet tout en question et opère un renversement complet : ceux qui étaient aveugles voient, et ceux qui avaient la prétention de voir deviennent aveugles.

### **Le guérisseur au service du prophète**

« Il n'y a aucune raison de penser, écrit Et Trocmé, que Jésus n'a pas accepté son rôle de guérisseur comme l'un des aspects de la mission que Dieu lui avait confiée » (41). Si en effet sa prédication n'avait pas eu le support de sa pratique,

(41) E. Trocmé, op. cit. p. 123.

si la Venue du Règne n'avait pas pris corps dans des actes significatifs pour les gens de l'époque, s'il n'était pas apparu que le prophète s'engageait lui-même dans la lutte contre le mal pour le service des hommes, sa parole n'aurait pas été crédible. Car l'action de Dieu dans le monde par son Règne ne relève ni d'un système ni d'un programme, pas plus qu'elle ne s'enferme dans une zone sociologique ou géographique. Réalité encore cachée, elle suit des cheminements secrets. Ainsi nous le montre deux paraboles : celle du levain « enfoui dans trois mesures de farine » qui fait « lever la masse », et celle de la plus petite des semences qui devient un grand arbre (Mt 13,31-33). Bornkamm, à la suite de Dodd et de Jérémias, les appelle « paraboles de contraste, parce que « le plus grand est déjà caché dans ce qu'il y a de plus insignifiant, et il est efficace dans ce qu'il y a de plus petit ». Et il ajoute : « Nous pouvons admettre, sans grand risque d'erreur, que (ces paraboles) répondent aux hochements de tête et aux objections formulées des centaines de fois depuis les premiers jours » (42). L'économie du Règne ne peut être pour le présent qu'une économie de « signes ». En Jésus, le guérisseur a vécu son rôle au service du prophète.

## Envoi

Le Règne ou action de Dieu dans le monde se développe sous le régime permanent du paradoxe « c'est déjà là » et « pas encore accompli ». Entre les deux, le temps laissé aux initiatives des hommes pour construire leur histoire et organiser une société plus humaine, par leurs recherches et par leurs luttes.

Dans ses rencontres avec les souffrances des hommes de son temps, Jésus n'a pas cessé de se montrer très humain. Un homme tout simplement ; mais un homme qui ressentait profondément toutes les détresses, les partageait et les affrontait. Une lutte où sa puissance s'exerçait dans la faiblesse même de sa condition et la gratuité de son existence-pour-les-autres. Dans le même mouvement, sa personne et ses actes l'ont dévoilé comme le « visage humain » de Dieu, du Dieu Vivant qui en lui s'est fait vulnérable pour libérer les hommes et leur frayer des chemins de vie, à travers les conditions douloureuses de leur existence.

Pour ainsi se révéler, Jésus ne pouvait mieux se situer que dans le monde des malades et des infirmes, des exclus et des pauvres. La souffrance physique, morale ou psychique n'est-elle pas le lieu tragique où l'homme fait l'expérience de sa fragilité et de son inachèvement, en même temps que du désir irréductible de vie qui l'habite. Envers et contre tout, il cherche, plus ou moins confusément, à rejoindre l'image déposée au plus secret de lui-même par le Vivant qui l'appelle à vivre.

Encore faut-il que, proches de lui, des visages humains reflètent quelque chose de cette image porteuse d'espérance.

N'est-ce pas la tâche authentiquement humaine de ceux qui approchent les malades, à quelque titre que ce soit, chrétiens ou non-chrétiens — au milieu de leur travail quotidien souvent lourd et ingrat — de montrer à ceux qui souffrent le visage d'un amour venu du plus profond de leur être ? Le visage d'une sympathie discrète qui communique à la détresse. Le visage d'un espoir conscient de sa fragilité, mais assuré dans sa fragilité que le mal n'aura pas le dernier mot. Le visage d'une tendresse qui n'a pas besoin de mots pour se dire. Un visage qui, au libre jeu des transparences, pourrait bien quelque part s'appeler Dieu.

---

(42) Günter Bornkamm, *Qui est Jésus de Nazareth ?*, éd. Seuil, p. 84-85.

# Vers l'Assemblée Générale de la Mission de France

## *Réflexions de l'Atelier Prêtres - Ouvriers*

### *Bilan et perspectives*

#### **1. - Bilan**

11. — Quelle compréhension du ministère P.O.  
est la nôtre aujourd'hui ?

110. — La compréhension de notre ministère est indissociable du contexte où nous le vivons aujourd'hui. Nous sommes entrés dans l'histoire du mouvement ouvrier qui a commencé bien avant nous, et qui se poursuivra bien après nous.

La précarité de l'emploi, les secousses des organisations ouvrières, les incertitudes des jeunes, l'angoisse du chômage, les mutations industrielles ne nous empêchent pas de dire que le futur, c'est agir aujourd'hui passionnément pour que **les travailleurs puissent devenir, le mieux possible, acteurs de leur avenir.**

Cette espérance, dont nous voulons être les témoins, est l'expression aujourd'hui de toute une histoire, qui s'est jouée depuis 40 ans, avec l'envoi des premiers prêtres-ouvriers, au cœur d'un partage de vie.

111. — Un partage de vie qui était voulu pour « abattre le mur » entre l'Eglise et la classe ouvrière, et pour « épouser la condition ouvrière ».

112. — Un partage de vie qui s'est joué de la manière la plus commune, la plus répandue, la plus simple, par le **travail salarié**, souvent à la base, et tout ce qu'il engendre de relations de travail, de contraintes vécues ensemble, mais aussi d'amitiés nouées, d'espoirs, de solidarités ; et cela sur le lieu de travail, mais aussi sur le lieu d'habitation et sur d'autres lieux de rencontre, de loisirs ou de militance.

113. — Un partage qui s'est fait **prière**. Tout au long de notre histoire personnelle et collective, le partage de vie s'est accompagné de longs temps d'écoute, de larges plages de silence où résonnaient et entraient en consonnance les « valeurs » dont nous étions témoins de fait et l'Evangile dont nous voulions témoigner.

114. — Un partage de vie qui s'est fait **service**, dont la trame dominante fut progressivement celle d'un engagement sans détours, d'une solidarité de destin au coude à coude avec ceux qui luttent pour changer les rapports sociaux. Cette expérience vécue de la solidarité ouvrière et de l'exploitation capitaliste nous faisait entrer de plain-pied dans les analyses et les débats de nos organisations syndicales. La compréhension de la société en terme de luttes de classes s'est imposée à nous. Ainsi, nous avons fait la découverte que les facteurs économiques et politiques sont déterminants pour la vie des hommes et l'avenir de notre société. Sur ce terrain-là nous ne pouvions rester sans parler ni agir, et nous avons pris conscience que la lutte pour la justice et la dignité est partie intégrante du témoignage de la foi et de l'annonce de l'Evangile.

115. — Un partage qui est devenu « **entrée en réciprocité** » avec ceux-là d'abord qui étaient nos compagnons de combat, parce qu'il y avait comme une connivence de comportements. Ainsi, nous avons été amenés à leur rendre compte de nos motivations, de nos convictions et de notre foi, comme eux-mêmes ont été amenés à nous rendre compte de ce qui les fait vivre. Cette foi est pour nous une dimension essentielle de ce que nous sommes et nous croyons qu'elle peut être un chemin pour tout homme. Ce fut l'affirmation centrale de l'A. G. de 1980.

116. — Un partage de vie qui est souvent **débat**, du fait des différences, des divergences d'analyse sur les situations et les combats à mener, mais aussi, du fait de notre foi, sur le sens de l'homme.

Un partage de vie qui peut aller jusqu'à une remise en cause de nos propres choix et options, mais qui peut être aussi **interpellation**, à partir de notre terrain, vis-à-vis de ceux qui nous sont les plus proches, et aussi de ceux qui ont situés différemment, y compris dans l'Eglise.

117. — Ce partage de vie, fait de travail, de prière, de service, de réciprocité, de débat et d'interpellation... nous le voulons et nous le croyons **porteur d'une proposition de Foi en Jésus Christ**. C'est notre **Parole risquée** sur Dieu et Jésus Christ aujourd'hui. Cette Parole, en venant interpellier l'existence de l'autre, est capable de le remettre en vérité face à lui-même, d'élargir le champ de son existence, de lui permettre de tracer son chemin en toute liberté, et de le dégager ainsi du caractère personnel de notre propre témoignage.

118. — En contrepartie, le témoignage que nous avons reçu de nos camarades de travail a transformé notre compréhension de la foi, sa pertinence et ses exigences pour nous-mêmes et pour l'Eglise.

119. — Ce partage de vie est vécu au titre d'une responsabilité ministérielle confiée par l'Eglise, que personne d'entre nous n'épuise dans sa propre situation individuelle. Notre responsabilité est collective. Elle est aussi en lien organique avec chaque évêque localement, et pour nous plus particulièrement à la MDF avec l'ensemble du Collège épiscopal.

## 12. — Notre effort de solidarité avec les exploités.

121. — Les premiers P.O. sont partis pour annoncer l'Evangile et rendre présente l'Eglise à ceux dont elle s'était éloignée. Ils ont découvert que le témoignage évangélique et la « plantation de l'Eglise » ne seraient authentiques et crédibles que s'ils vivaient une « communauté de destin » avec les ouvriers et participaient aux luttes des exploités contre la pauvreté. Ces découvertes sont un acquis qui nous semble essentiel.

122. — Cette « option préférentielle pour les pauvres », dirait-on en Amérique latine, cette solidarité avec les exploités, nous avons essayé de la vivre réellement dans la durée. Mais elle demande à être constamment vérifiée. L'Assemblée générale de la MDF en est une occasion, comme l'a été l'interpellation des copains vivant au Tiers Monde, ainsi que la présence massive du Tiers Monde chez nous.

123. — Il y a aussi d'autres phénomènes actuels qui nous provoquent à une telle vérification : ils sont liés à la mondialisation des marchés, à la guerre économique entre les états, à la course aux armements ; ils manifestent l'évolution du système capitaliste international avec ses conséquences toutes proches de nous : destructions de grandes industries traditionnelles, prolifération des emplois et des situations précaires, aggravation du chômage, entrée en force de nouvelles technologies, augmentation du taux de pauvreté dans certains quartiers populaires...

Ces phénomènes modèlent des comportements et des manières de vivre : re-lativisation du travail comme lieu d'accomplissement de soi chez un grand nombre de jeunes — voire d'adultes —, transformations multiples induites par la mise en place de technologies nouvelles, désinvestissement des pôles classiques de militance...

Cela amène, plus encore que par le passé, certains d'entre nous à inventorier des voies diverses (associations de locataires, militances pour la paix et les droits de l'homme, etc...), pour continuer à lutter et signifier que la restauration des pauvres dans leur dignité et l'adoration de Dieu sont indissociablement liées. Pour beaucoup d'entre nous cela passe prioritairement par l'engagement syndical et politique.

### 13. — Que repérons-nous comme apport du ministère P.O. sur le terrain de la mission de l'Eglise ?

#### 131. — Quel impact dans la classe ouvrière ?

Le fait P.O. s'inscrit dans une perspective historique d'effort d'Eglise pour acculturer la foi en monde ouvrier. Dans ce travail collectif les P.O. ont apporté depuis 40 ans leur propre pierre.

— C'est un autre visage de l'Eglise qui est apparu à de nombreux travailleurs : une Eglise qui n'était plus forcément liée aux riches et aux puissants mais aussi engagée avec les travailleurs.

— Par les liens professionnels, associatifs ou d'habitat, beaucoup de travailleurs ont pu rencontrer durablement des chrétiens, sans qui l'Eglise leur serait restée complètement étrangère.

— Nous sommes pris au sérieux par de nombreux militants, comme en témoignent les responsabilités qu'ils nous confient.

Ces multiples liens, cette crédibilité se révèlent avec le temps, dans les secteurs où une présence durable existe, l'appellation prêtres-ouvriers est souvent appliquée à d'autres prêtres, ce qui exprime la perception par les gens d'un certain style de présence d'Eglise.

Pendant, dans les jeunes générations de nos quartiers, des L.E.P., etc..., nous constatons que les références religieuses sont très estompées, voire inexistantes. Dans l'imaginaire de ces jeunes, quand ils nous voient vivre, il n'y a plus une Eglise en fond de tableau. Pour beaucoup, nos convictions et notre foi sont respectables mais ne les

intéressent pas. Le témoignage personnel et même le témoignage d'une équipe perdent ainsi de leur « radioactivité ».

132. — **Quelle Eglise missionnaire le ministère P. O. a-t-il contribué à construire jusqu'à aujourd'hui ? Quelle approche de la foi a été réalisée ?**

Même s'il n'a pas toujours l'impact que nous souhaiterions, le ministère P. O., pour sa part, a contribué à insuffler dans l'Eglise de France un certain sens de la mission, qui a aidé des groupes et des militants à vivre une foi de « plein vent ».

Dans la mouvance des P. O., un nombre non-négligeable de militants chrétiens et de religieuses (qui comme nous n'étaient pas tous originaires de la classe ouvrière) ont découvert une nouvelle façon de vivre un engagement chrétien. C'est ce même souffle qu'ont ressenti par exemple des jeunes à travers les rencontres du Service Jeunes de la MDF depuis 10 ans. Tout en soulignant le rôle essentiel des mouvements d'Action Catholique, nous pouvons dire que les P. O. ont ouvert, pour une frange de chrétiens, des chemins nouveaux d'engagement missionnaire.

133. — Mais si nous sommes capables de « séduire » et de mobiliser un certain nombre de **déjà-chrétiens** dans une optique missionnaire, nous devons reconnaître que nous restons très courts en ce qui concerne **l'accès à une démarche de foi** pour des travailleurs, et en particulier des jeunes, qui ne sont **pas déjà-chrétiens**.

Ainsi, s'il est important de souligner l'apport du ministère P. O. sur le terrain de la mission de l'Eglise, ce n'est pas pour dire que les P. O. auraient rempli leur objectif et qu'il serait temps de passer à autre chose. Au contraire, nous avons à nous remettre en permanence devant notre mission et à nous situer face aux questions nouvelles qui sont posées. Par exemple, comment l'Eglise peut-elle rejoindre les jeunes générations des L.E.P. et des ZUP, les « enfants de la crise, du chômage et de l'immigration »... ?

Cette recherche ne peut être effectuée que dans un travail collectif avec des laïcs, des religieuses, et il nécessite **d'inventer avec eux des lieux nouveaux de rencontre, d'accueil, de partage.**

## **2. - Perspectives**

Le ministère P. O. est une des concrétisations de l'intuition de l'Eglise de France pour vivre la mission dans ce « mouvement de civilisation qui enfante une nouvelle manière d'être homme », comme le disait le Père AUGROS, où « l'homme naît païen ». C'est bien ce qui se passe aujourd'hui dans notre société sécularisée.

Ce ministère est un ministère de fondation. Il a une dimension prophétique : il rappelle à l'Eglise qu'elle ne peut se contenter de se survivre mais qu'elle trouve sa vie dans son ouverture, dans sa relation à ce qui est différent d'elle.

Cette aventure dans le ministère nous passionne. Pour qu'il soit fondateur pour l'avenir, pour que la flamme se transmette, plusieurs exigences s'offrent à nous :

- faire entendre l'appel à vivre ce ministère,
- laisser la liberté à des jeunes de le vivre à leur façon, en fonction de l'évolution du monde, de l'Eglise et de l'incroyance,
- agir pour que les églises locales appellent à ce ministère de fondation et nous donner les moyens pour qu'il trouve mieux sa place dans l'ensemble de la vie ecclésiale.

## 21. — Faire entendre un appel

211. — Notre ministère intègre mais déborde largement la militance. Or, une des tentations que nous rencontrons est de sacraliser des conduites syndicales ou politiques comme directement et seules traductrices de l'Evangile, et porteuses du ministère. Quand nous donnons cette image rétrécie de nous-mêmes, il est clair que nous rencontrons des réticences de jeunes prêts à s'engager aujourd'hui pour l'annonce de l'Evangile comme prêtres.

212. — Pourtant, dans la réalité vécue de notre ministère, nous portons le souci de tout ce qui fait la vie des gens auxquels nous sommes envoyés. Nous l'avons souvent dit, par exemple en 1978 :

*« La vie humaine se joue à travers plusieurs registres à la fois qui interfèrent les uns avec les autres. Les facteurs économiques et politiques occupent une place essentielle ; peut-être même déterminante en dernière instance. Mais ils ne sont pas les seuls et doivent être replacés dans un champ humain plus vaste, « car la vie humaine a beaucoup de facettes (...) ».*

*Il ne s'agit pas de tomber d'un excès dans l'autre. Quitter les rives d'une nécessaire analyse politique et économique pour tomber dans le flou, « le magma du vécu ». Toute transformation de la condition ouvrière et des rapports sociaux demande des outils d'analyse. Mais il faut voir que le regard politique ou économique, pour précis qu'il soit, ne suffit pas à rendre compte d'une vie ouvrière qui s'articule aussi sur d'autres registres ». [Atelier P.O. Octobre 1978. p. 7-8].*

## 22. — Poursuivre un chemin et en ouvrir de nouveaux

213. — Quand nous arrivons à manifester l'expérience spirituelle que nous vivons et la passion qui nous anime, nous constatons que cela interpelle et intéresse les jeunes. Ce qui fait repousser, ce n'est pas forcément la militance, c'est un militantisme triste... Nous avons certainement un effort à faire pour ne pas garder sous le boisseau le dynamisme qui nous porte, et pour entrer en dialogue avec des jeunes.

221. — **L'intuition** qui a présidé aux efforts missionnaires de l'Eglise de France, il y a 40 ans et plus, est toujours la même perspective : il n'y a pas de vie et d'avenir pour l'Eglise qu'elle n'**engage** dans son rapport au monde et qu'elle ne reçoive de l'Esprit à l'œuvre dans le monde.

Certes des évolutions très sensibles ont marqué la société et l'Eglise :

— D'une économie de croissance et de plein emploi, nous sommes passés à une phase de crise et de redéploiement du capitalisme, à une aggravation du chômage, et à une plus grande précarité des pays du Tiers Monde.

— D'une Eglise fortement implantée et riche en prêtres, nous sommes passés à une Eglise minoritaire et avec peu de prêtres disponibles.

— D'une société induisant des comportements rigides et homogènes, nous sommes passés à une société individualiste et éclatée. Des questions posées à la foi par une incroyance structurée, nous passons de plus en plus aux « non-questions » de l'indifférence.

222. — Des **convictions** se dégagent de l'itinéraire collectif des P.O., dans cette histoire. Ces convictions doivent continuer à être honorées demain et au sein de l'Eglise et plus encore au sein de la Mission de France, même s'il est légitime de penser qu'elles puissent être monnayées autrement.

1. — Il est essentiel que la dimension ministérielle soit présente dans le rapport de l'Eglise au monde ouvrier. **Il est essentiel que des prêtres et parmi eux des P.O. :**

— **soient présents** là où sont engendrées et se vivent des réalités nouvelles.

— **soient impliqués** là où des hommes luttent contre la pauvreté et pour la dignité.

— **vivent leur foi** en étant constamment interpellés par la non-croyance, la mal-croyance, ou l'indifférence.

C'est une exigence constitutive de l'Eglise.

2. — C'est une **mise en situation privilégiée** de ceux que la grâce de Dieu a fait mi-

nistres au sein de son Eglise, pour maintenir vivante en elle, le souffle de l'esprit qui la pousse hors de ses propres frontières.

3. — C'est **une provocation**, pour eux-mêmes, à vivre la radicalité de l'Évangile :

— en développant une attitude **accueillante** à l'égard de tout ce qui est au premier abord étranger à l'Église,

— en se laissant déranger par la pauvreté de ceux dont ils se veulent solidaires,

— en osant bâtir et risquer leur foi sur le terrain même où d'autres vivent une indifférence tranquille, affichant une non-foi ou risquant une autre foi.

### 23. — Permettre que cette démarche soit authentifiée

Prenant acte, avec intérêt de la volonté exprimée par l'épiscopat français d'appeler à ce ministère [LOURDES 83], il nous semble urgent qu'il assume prioritairement la continuité de cet effort missionnaire.

Cette responsabilité d'Église ne saurait être remise à la seule capacité des instituts et congrégations. Elle concerne au premier chef les Églises diocésaines. C'est nécessaire pour assurer une meilleure communion ecclésiale et mieux intégrer le ministère P. O. dans la collégialité presbytérale soulignée par le CONCILE VATICAN II (Presb. Ord. N° 8).

## Conclusion

Le ministère qui est le nôtre, au-delà des accentuations différentes dans sa compréhension, des diversités de ses terrains d'insertion et de ses espaces de communion ecclésiale, nous paraît être un **ministère de fondation essentiel à la mission de l'Église de France** et plus particulièrement au sein de la MDF, mais il est appelé à des évolutions.

La mission est un chantier d'Église. Le premier de tous. Il requiert que « des prêtres y participent au cœur d'un partage de vie réel, pour y risquer la foi chrétienne, eux qui reçoivent de Dieu la grâce qui les fait ministres de Jésus Christ auprès des nations, assurant le service sacré de l'Évangile, pour que les nations deviennent une offrande pure, sanctifiée par l'Esprit-Saint ». (Presb. Ordinis n° 2).

## *Libres propos*

...Nous voici embarqués dans la préparation de l'Assemblée générale de l'été 1986. Devant la lettre du Père Decourtray de J. Rémond et de l'équipe centrale ; devant les cinq grilles de réflexion qui mobilisent déjà notre attention, devant les fiches d'Horizon 2000, nous sommes invités à la méditation. Avec A. Laforge je dirai volontiers : « Notre avenir est une affaire spirituelle ». Et avec le Père Couturier « Il faut tout accepter, tout supporter pour rester sans restriction dans l'Eglise. Mais il faut aussi sans fin, sans relâche, presser sur ses bords, sur ses frontières pour les dilater. Et cela d'un seul et même mouvement né de la foi ».

Si je présente ici quelques réflexions, ce n'est pas pour ajouter quoique ce soit à ce qui nous est proposé. C'est ce qui m'est inspiré par le déroulement de notre histoire.

### 20 ans après le Concile, inspirons-nous des textes de l'Esprit de Vatican II.

Si nous le désirons peut beaucoup nous y aider le petit livre, si vivant, si tonique d'Henri Denis. « Eglise qu'as-tu fait de ton Concile ? » (Le Centurion). Son analyse de la conjoncture actuelle, faite en vue du dernier Synode est la plus suggestive que j'ai lue depuis longtemps.

En ce qui nous concerne je pense que si **tous** les grands textes du Concile nous intéressent, deux d'entr'eux devraient nous retenir : « Lumen Gentium » qui contient la mission **essentielle et surtout** « Ad Gentes » (Evangelisation des « nations »). Toute la première partie nous concerne profondément. Elle éclaire le Décret sur les prêtres, celui sur le dialogue avec les autres religions et avec les non-croyants. Nous voyons mieux aujourd'hui qu'il y a 20 ans que la lumière de Vatican II éclaire les grandes options de la Mission de France.

De Lisieux à Limoges, Pontigny et Fontenay :  
n'oublions pas les laboratoires de la recherche spirituelle.

Les carmels de Lisieux et de Mazille, l'abbaye de la Pierre-qui-Vire : sont plus que des symboles ou des lieux de ressourcement. La vie contemplative n'est pas simplement une vocation particulière ou une grâce plus ou moins facultative pour l'Eglise. Elle est **fondatrice de l'Eglise** au même titre que la Mission directe. Nous nous réclamons à juste titre de Paul, l'apôtre des nations. Nous sommes envoyés par le collège apostolique, celui de Pierre. N'oublions pas que la grâce de ces frères et sœurs des Carmels ou autres centres de vie est celle de l'apôtre St Jean : « Vous n'êtes pas l'Eglise de Jésus-Christ, les messagers de Jésus Christ, si vous oubliez de quel Amour vous êtes nés, sur quel « agape » vous êtes fondés, quel message d'amour vous délivrez au monde — quel amour aussi vous en recevez ».

Il n'y a pas de grille particulière concernant la Vie en Esprit de la Mission. Si on approfondit comme mérite de l'être la grille n° 2 : « Intelligence et expression de la Foi », je crois qu'il y a l'essentiel, à condition peut être d'ajouter à la fin : « Quels courants spirituels nous éclairent le plus et nous font vivre ? ».

Restons en communion avec ces **laboratoires** de recherche spirituelle.

Tous les ministères sont liés entre eux.  
Aucun n'est en dehors du Peuple de Dieu.

Il s'agit ici de souligner l'importance de la 5° grille : « Quels ouvriers pour l'Evangile ». C'est lentement que nous avons ouvert nos équipes à d'autres. Cette ouverture s'est élargie depuis l'A. G. de 1980. Il reste beaucoup de chemin à faire... Et cela nous posera des questions neuves .

Nous comprenons mieux que la vocation essentielle de la Mission n'est pas remise en cause par l'entrée des laïcs dans les équipes ; celles-ci peuvent en être régénérées. Mais il y a des débats sur lesquels nous sommes restés prudents... ou peu inventifs. Je pense au rôle des femmes, aux ministères pouvant leur être confiés. L'avenir conciliaire de l'Eglise ne se règlera pas sans que des solutions soient pensées, expérimentées, sans une promotion véritable dans l'Eglise de cette « moitié de l'humanité ».

J'ai plaidé naguère pour leur accession au diaconat. Si l'on connaissait mieux l'histoire de l'Eglise de nos Pères, nous serions émerveillés par le rôle qu'elles ont joué, par l'impulsion qu'elles ont donné, dans ce ministère en particulier, à quelques-uns

des plus grands évangélisateurs. Avec Henri Denis j'ajouterai : « Ce qui m'apparaît inévitable c'est que — quand à toucher à une pièce du système — il est difficile de trouver un nouvel équilibre sans que toutes les pièces soient réajustées. L'ordination des femmes ne peut pas être totalement dissociée de celle des hommes mariés » (p. 238).

## Et les diacres ?

Ce sont pour nous les grands absents. L'église de France a mis beaucoup de temps à croire à l'importance de ces serviteurs des plus pauvres. La Mission aussi.

Or si l'on prend au sérieux la première grille leur place dans la rénovation et pour l'avenir de l'Eglise saute aux yeux. Quelques diocèses leur font une place privilégiée. Assistant, dans le Nord, à une rencontre de ceux qui préparent les futurs diacres j'ai été émerveillé, et du nombre des candidats, et de leur insertion humaine, et de leur « accompagnement » pour préparer leur mission de disciple de Celui qui lava les pieds des apôtres.

Un jour quelqu'un qui connaît bien le diaconat en France m'a dit : « Ne pensez-vous pas qu'un certain nombre de ministères des prêtres de la Mission seraient exercés d'excellente manière par des diacres ? N'y a-t-il pas eu parfois un glissement de vocation ? ». En ce qui concerne le passé la question est évidemment sans objet, même si elle éclaire quelques situations difficiles. Mais il faut la prendre en compte il me semble en ce qui concerne l'avenir. Tous les ministères trouveront alors leur place avec plus de justesse.

## « Etre prêtres : une façon privilégiée d'aimer » (Cal Marty).

Nous ne sommes jamais restés muets sur le rôle du prêtre dans la Mission. Même si le Décret sur la vie et le ministère des prêtres, au Concile nous laisse partiellement sur notre faim, la contribution du Cardinal Marty et de plusieurs prêtres de la Mission ont permis de lui donner un certain souffle d'avenir. « Qu'est-ce qu'un prêtre » ? se demandait naguère E. Marcus, R. Salaün et H. Le Sourd (au Seuil). Sans revenir sur ces études toujours éclairantes je voudrais poser quelques questions concernant ce qu'on appelle la « crise » des vocations, qui touche la Mission comme les diocèses d'occident.

Une première remarque : à un moment donné beaucoup de prêtres ont « quitté » le ministère (environ 5.000 pour la France, 70.000 dans le monde). On entend dire : « le gros de la crise est passée ». En est-on sûr ? Les jeunes qui ne se présentent pas pour le sacerdoce ne témoignent-ils pas d'une question encore plus grave ? Ne nous

bouchons pas les yeux : la rareté des vocations permet même de mieux mesurer le climat spirituel et le néo-paganisme de notre société, en même temps qu'il appelle un nouveau type de ministère sacerdotal.

Mais je voudrais surtout faire réfléchir à une autre question : est-on bien sûr qu'en appelant pratiquement **uniquement des jeunes** au ministère sacerdotal et en prenant les moyens (à coup sur excellents) de les former, on ne laisse pas de côté d'autres chemins féconds ?

Qui nous fera croire que les communautés chrétiennes des premiers siècles n'avaient pas un sens aigu de l'Eglise ? Que faisait St Paul quand il avait fait naître à la vie une vraie communauté ? Et si l'on inversait l'ordre actuel des facteurs ? On « appelle » au sacerdoce de façon globale pour des communautés existantes ou à naître. Pourquoi ne travaillerait-on pas d'abord à fonder des communautés vivantes et conscientes ? Je suis pour ma part certain qu'elles appelleraient à leur tour des prêtres pour que le Peuple de Dieu soit nourri des sacrements de la foi. Et sans doute ne présenterait-on pas seulement des jeunes aux évêques. Pourquoi pas des « anciens » (au sens de St Paul) qui ont fait leurs preuves. Je suis pour ma part convaincu qu'il y en a qui attendent et qui répondraient courageusement. Si je ne me trompe pas, le Concile a affirmé qu'une Communauté devient vraiment chrétienne « quand elle peut faire surgir de son sein ses propres ministères ». Il s'agissait d'églises diocésaines : mais rien n'empêche d'étendre ce critère aux communautés locales importantes.

Il est évident que cela entraînerait des modifications. Parmi ceux qui seraient susceptibles d'être appelés il y aurait des hommes mariés. Il y a même actuellement des couples qui ont accepté de faire **toute la préparation** nécessaire au sacerdoce, quelques soient les décisions de l'Eglise demain. J'ajoute qu'ils sont les premiers à mettre en valeur le signe du célibat lié à un ministère ordonné. L'an dernier le pape Jean Paul II a permis en Amérique latine d'ordonner prêtre un père de famille en présence de son épouse et de ses enfants.

En regardant l'Eglise rayonnante et crucifiée des premiers siècles, en tenant compte de l'expérience actuelle des vocations, en sachant que la liberté des responsables de l'Eglise est totale en ce domaine, en écoutant attentivement et la pratique et les appels des autres églises chrétiennes, je pense qu'on peut tirer d'utiles leçons en se mettant à l'écoute de ce que « l'Esprit dit aux églises ».

### Les prêtres ouvriers ont-ils un avenir ?

Voici que beaucoup d'entre eux arrivent à l'âge de la retraite — ce qui va leur permettre d'intervenir utilement dans bien des domaines. Mais voici en même

temps que par suite du petit nombre de nouvelles vocations, beaucoup de prêtres ouvriers diocésains ne seront pas remplacés, dans un monde où leur présence est plus nécessaire que jamais.

Sans doute y a-t-il les prêtres ouvriers des Congrégations Religieuses, bien décidées à continuer cet apostolat. Et les prêtres ouvriers de la Mission de France. Mais eux aussi sont moins nombreux. Il serait sûrement dommageable pour « l'image » de ce ministère (né du Cardinal Suhard, et re-né du Concile), qu'il n'y ait plus de prêtres diocésains P. O., et que ce soit comme une sorte de « ministère réservé ».

Quoiqu'il arrive le « passage » (au sens biblique) des prêtres ouvriers est et restera une des grâces insignes de la Mission. Ils sont le signe visible, non seulement pour les chrétiens mais aussi pour tant d'autres, du courage et de la **liberté fondamentale de l'Eglise**, qui n'hésite pas à envoyer, à ses risques et périls, ses membres les mieux préparés là où l'Evangile n'est pas présent. Ils sont un repère pour les militants laïcs immergés dans les mêmes milieux. Ils sont dans la grande lignée missionnaire : du pape Grégoire envoyant ses messagers en Angleterre, des Jésuites fondant les républiques des Garanis ou de ceux qui allèrent en Chine au XVII<sup>e</sup> siècle dans le sillage du père Lebbe et de tout le clergé « indigène ».

Qu'on le veuille ou non, ils sont un des « signes des temps » d'une église renouvelée après Vatican II.

Peu importe leur nombre. C'est la profondeur de leur humilité et la valeur de leurs intentions spirituelles qui portent témoignage.

A nous, qui sommes en première ligne, dans ce renouveau, d'en tirer toutes les conséquences.

## Des évêques pour la Mission.

Nous avons bénéficié d'une lignée de prélats parfaitement liés à la Mission, depuis le Cardinal Suhard jusqu'au Cardinal Decourtray.

Nous avons eu la grâce de voir naître du sein de la Mission un évêque auxiliaire. Nous avons eu, depuis le départ, des commissions épiscopales bien adaptées à leur tâche d'accompagnement. Nous avons vu, en 1980, l'ensemble des évêques de France ratifier les intuitions du Cardinal Suhard et l'acte de fondation du Pape Pie XII...

Est-ce suffisant ? Au risque d'étonner et de revenir sur de vieux débats, je répondrai qu'il manque sans doute quelque chose.

Si la Mission en effet — et pas seulement la Mission de France — est la priorité des priorités évangéliques, dans la ligne du Concile, toute l'Eglise de France est invitée depuis 1961 à orienter vers ceux qui sont loin « le plus pur et le plus vio-

lent de son amour ». Pourquoi n'y aurait-il pas dans de grands secteurs sociologiques ou dans les régions apostoliques des évêques déchargés des lourdes tâches habituelles — bien qu'indispensables — pour se mettre tout entier au service de tous ceux et celles qui font la Mission dans ce monde ? Présider à la communion, suggérer, coordonner, discerner réveiller les énergies spirituelles, etc. ...Quelle tâche ! Je connais beaucoup d'évêques qui voudraient bien pouvoir se consacrer ainsi à leur vocation...

Au cours des siècles l'Eglise n'a pas hésité à « inventer » des ministères épiscopaux fort divers. L'Esprit Saint n'a pas dit son dernier mot.

## N'oublions pas les jeunes Eglises du Tiers Monde.

Non seulement parce que nous avons là-bas une trentaine de nos frères, mais plus fondamentalement parce que « deux milliards et demi d'hommes cheminent dans d'autres univers que le christianisme ». Il y a de multiples raisons de nous laisser « évangéliser » par ces jeunes Eglises. D'abord parce qu'elles sont jeunes et plus libres d'esprit et de comportement. Parce que dans beaucoup d'entre elles les chrétiens, les prêtres, les évêques, sont soumis à des persécutions qui obligent à des choix impératifs et dramatiques pour l'évangile. Parce qu'elles nous font saisir que « le cœur du message chrétien doit être repris à partir du génie de chaque peuple » (1). En un mot parce qu'elles nous obligent à nous dépouiller de ce qui nous colle le plus à la peau : notre culture et la manière culturelle dont nous vivons de la foi en Jésus Christ. La « communion ecclésiale » peut nous entraîner bien loin.

Un souffle de Pentecôte passait sur l'assemblée qui avait été convoquée à Pontigny en 1984.

Nous voilà en route pour notre Assemblée 1986. Il y aura un groupe important de jeunes. Il y en aura de moins jeunes : n'avons-nous pas fait une rencontre suggestive sur la retraite et les retraités ? Mais « malgré l'âge qui avance il nous faut retrouver des capacités de mobilité, d'adaptation, de remise en cause, de changements » (H. Madelin).

Comme au début de notre histoire il nous faudra toujours, comme Abraham « partir de Ur, en Chaldée ».

**Jean Vinatier.**

---

(1) Ces citations sont extraites du livre de Mgr Tessier d'Alger : « La Mission de l'Eglise » (Desclée). Ce livre est le meilleur commentaire du texte du Concile « Ad Gentes » sur l'Évangélisation. Il est passionnant à lire pour comprendre la tâche des chrétiens en monde musulman — et dans d'autres univers culturels. Il complète admirablement le livre du même évêque : « Eglise en Islam », excellemment analysé par J. Kerlan dans la LAC 110 — janvier février 1985. Il complète également le livre de notre ami J.M. Ploux : « Le Christ aventuré » (Desclée). Avec ces trois livres on a les bases essentielles de la réflexion sur l'énorme défi lancé à l'Eglise et à la Mission par les grandes religions et plus largement par toutes les « cultures » du monde actuel.

...L'Espérance s'est alimentée de rencontres, de prières mais aussi des quelques lectures faites ici parmi lesquelles je mettrai en avant ce petit livre savoureux et providentiel de Henri Denis : « Eglise, qu'as-tu fait de ton Concile ? ».

Mais venons-en plus directement aux fruits de ma réflexion de ces quelques jours. Sans préjuger de mon appréciation d'ensemble sur les cinq grilles parues pour la préparation de notre A. G., appréciation que je formulerai plutôt en fin de parcours car elle peut encore se modifier, j'accepte cet outil, car me manquent imagination et temps pour en élaborer un autre. Les pages qui vont suivre auront probablement la couleur d'un premier jet, tout cela nécessiterait un effort de reprise, de synthèse. Je n'en ai pas le temps, ni peut-être plus la capacité intellectuelle d'abstraction.

## Solidarité avec les pauvres, les plus démunis, les plus exploités de notre terre.

Je demeure heurté par cette affirmation qui privilégie un des aspects avancés aussi bien par nous-mêmes en 1980, que par la Conférence épiscopale en novembre de la même année, pour situer nos orientations. J'aurais aimé que l'on garde dans son entier le triptyque tel qu'il est exprimé dans la présentation de cette Grille I :

- un parti pris pour les plus démunis,
- la volonté de rencontrer l'autre dans sa différence,
- l'ouverture aux « provocations » de notre temps.

Pourquoi cette résistance de ma part face à cette affirmation qui en somme est d'abord au nom de l'Evangile ?

D'abord parce que j'ai devant la pauvreté, la même réaction que face à la souffrance : le désarroi, le silence...

Ensuite et par conséquent, parce qu'on est solidaire dans la mesure où l'on partage et dans cette mesure seule. Et là, j'ai bien peur que l'on se paie facilement de mots. Nous partageons la vie des hommes et des femmes de notre temps parmi les plus modestes. Globalement c'est probablement vrai. Mais des plus démunis, à quelques rares exceptions près, sûrement pas. Ce signe est heureusement mieux donné dans l'Eglise, par d'autres que nous, ...d'autres moins bavards ou moins prétentieux.

Je crains que dans notre langage, engagement en classe ouvrière ou en pays du tiers-monde, soit considéré comme synonyme de cette solidarité avec les plus démunis. Nous les côtoyons ; oui... et encore faut-il parfois violenter notre regard qui se laisse attirer par d'autres charmes. Nous luttons et souvent avec désintéressement pour abolir les causes de la pauvreté, en sachant fort bien la part d'utopie, à vue

humaine, qu'il y a à rechercher la justice et l'égalité. Nous luttons souvent « pour » ; qui d'entre nous luttent vraiment « avec » ? J'en connais, mais peu.

Mon chemin personnel, depuis vingt ans, m'a conduit de chez Delachaux en Extrême-Orient. De ces premières années, en usine, je retiens que la prise en compte réelle des plus démunis, y compris (et peut-être surtout) dans l'action syndicale, a toujours été objet de lutte, de conquête ; que parfois la solidarité syndicale amène à oublier ou à ignorer les plus pauvres ; que l'adhésion à un combat comporte toujours en elle-même le risque d'une distorsion, d'une démission même face à une idéologie dominante...

Que veut dire solidarité dans ces situations de misère ? Que faire, sinon compatir, mais un cœur humain peut-il supporter de porter en lui, les morts du Liban, les assassinés d'Afrique du Sud, les enfants morts de faim et ceux dont la litanie pourrait occuper des journées entières de prière. Mais je dis que je ne peux pas ou que je ne sais plus... « A toi seigneur ! Je voudrais ne pas être lâche, mais je ne peux plus. Toi, tu peux ! ».

Alors, quand même, parce que cette volonté de solidarité doit bien vouloir dire quelque chose, parce que nous avons toujours à nous interroger sur la place de la pauvreté dans nos vies, quelques petites choses :

...Par rapport à ceux qui forment mon univers quotidien, je pourrais dire bien sûr que pour une part, professeurs et étudiants sont des pauvres ; souvent méprisés, mais ils le rendent bien, parce qu'intellectuels ; peu créatifs, peu inventifs malgré leurs études et un savoir somme toute limité, en raison des pressions qu'ils subissent ; pauvres encore de ne pas connaître Jésus Christ. Mais, je l'ai déjà dit, privilégiés par bien des côtés : un savoir qui donne un certain pouvoir et donc quelque considération au moins feinte, une aisance de vie qui sans être d'abord matérielle n'en est pas moins réelle. Et parmi tous ces gens, l'attitude, l'idée que je rencontre le plus fréquemment : une certaine admiration du pouvoir que donne la puissance, la réussite et son corollaire quasi obligé, l'absence de pitié pour tout ce qui est faible.

Constamment et par tous les moyens, je suis amené à affirmer les limites de la réussite économique, à redire que les pauvres existent toujours (une affirmation fréquente chez ces intellectuels sans recul : les paysans sont maintenant riches, plus riches que nous... alors que pour 1984, officiellement le revenu moyen des paysans est 3 ou 4 fois moindre qu'en ville) et que l'euphorie de la force et la puissance sont au service de la justice. Personne, dans l'euphorie du décollage économique du pays où je me trouve, ne rappelle ces réalités.

Je me souviens en particulier d'un débat récent, pénible au plus haut point, sur égalité et justice, où l'on en venait à dire que l'égalité était le contraire de la justice. Je suis intervenu pour dire que l'inégalité n'était quand même pas la justice,

qu'à mon sens il était tôt pour condamner une égalité qui n'a jamais vraiment été appliquée, ni même recherchée... et que l'idéal de la Révolution française, si admise par ailleurs, contient l'Égalité et pas la justice.

Bref, même si la solidarité avec les plus pauvres n'est pas, ne peut pas être ce qui caractérise le mieux ma raison d'être concrète ici, ni surtout ma situation, cela ne veut pas dire que la pauvreté soit absente de mon horizon. Et j'en viens à me demander si, pour la MDF, pour ses orientations, ses implantations, son avenir, cette solidarité avec les plus pauvres, les plus démunis est la référence la plus pertinente pour nous dire à nous-mêmes ce que nous sommes... ou alors c'est au prix d'une fâcheuse dévaluation des mots et donc des réalités.

Parlons plutôt d'accueil d'une grâce lorsque certains d'entre nous vivent effectivement cette solidarité et la paient de leur santé ou de leur vie pour ne parler que des conséquences biologiques.

...Grâce encore, lorsque nous-mêmes, dans telle période de notre vie, ou occasionnellement, par un geste, un mot ou parfois un simple regard, approchons cette solidarité.

## Intelligence et expression de la foi.

Dans le contexte qui est le mien, ce thème devrait être au cœur de mes préoccupations. Et pourtant... je n'ai jamais trop eu le goût de l'introspection théologique pour discerner en quoi la rencontre de non-croyants, en France d'abord, ici ensuite, transformait ma Foi (ou plutôt la Foi en moi...). Il m'est arrivé de céder à ce genre d'exercice, à une époque où, peut-être entraîné par une certaine mode, il m'arrivait aussi d'interpréter tout choc provoqué par le compagnonnage avec des militants communistes ou des camarades immigrés, comme un bouleversement. Je relativiserai aujourd'hui ces réactions, me disant que ces dites transformations ne pouvaient être au fond que superficielles et de détail...

Et pourtant... je sais que ma propre inculturation, en raison de mes limites personnelles, mais aussi des conditions d'enracinement toujours relatif qui me sont imposées, sera toujours insuffisante pour vivre en moi l'émergence d'une réelle nouveauté de la Foi. Je suis et resterai essentiellement un gréco-judéo-chrétien...

Malgré tout, enfin... j'accueille encore comme des moments de joie ces partages où des croyants, comme des incroyants (non-croyants) font part de leur inquiétude qui est pour moi la condition normale de la Foi.

Mais inquiétude ne veut pas dire doute ; doute qui pourrait naître justement du bouleversement. Pas de mutations brusques, j'allais dire de conversions lumineuses, mais

de lentes dérives, de patients glissements au cours de ces vingt et quelques années de vie vraiment active, de ces glissements qui imperceptiblement modifient le paysage en assurant ses fondements, ses bases. Ce qui n'exclut nullement, au contraire peut-être, qu'il se pourrait bien que l'intelligence que j'ai aujourd'hui de ma Foi, et que l'expression que j'en tente, soient radicalement autres qu'à l'heure de mes premiers engagements...

Si j'essaie de dire en quoi la foi s'est transformée, deux traits me viennent à l'esprit. Le premier serait celui-ci : la Foi s'est pour moi dé-dogmatisée et intègre mieux la notion (la réalité) du Mystère, voire du sacré. Et là encore deux exemples, pour tenter de m'expliquer. Le premier a trait à Marie.

Marie : cas intéressant parce que cas limite et relativement secondaire, permettant toutes les audaces. Car aussi j'ai été le plus souvent provoqué dans des dialogues d'abord difficiles, puis plus sereins, aux belles heures du féminisme militant et encore tout récemment ; dialogues toujours provoqués par des femmes croyantes ou non.

A quoi bon toutes ces définitions, ces proclamations qui font de Marie soit un monstre biologique, soit une quasi déesse, sans compter que les conditions d'émergence de ces définitions et déclarations ne sont pas toujours très glorieuses et souvent entâchées d'arrière-pensée qui n'avaient rien de marial : la dernière du genre, Marie Mère de l'Eglise, n'échappe pas à cette loi... mais après tout pourquoi pas, qui peut le plus peut le moins, et comme elle est déjà Mère de Dieu !... Mais cette inflation a fini par me donner une image dévaluée de Marie qui a engendré une forme d'irrespect dont le point culminant a été un sermon de 15 août sur le thème : « Sois belle et tais toi ». Et dire qu'il ne s'est pas trouvé une femme pour me gifler à la sortie de la messe.

Aujourd'hui, foin de tout cela, mais il ne m'est pas du tout indifférent de voir en Marie l'image d'une femme, reflet de toutes nos rencontres et « expériences » féminines, mais aussi réponse parfaite et univoque à l'amour de Dieu, image et signe de l'humanité libérée du mal et du péché, enfin assurance d'un destin éternel à la suite de Jésus-Christ...

Le second trait que je voudrais évoquer pourrait se définir comme une sensibilité, sinon nouvelle, du moins plus grande au facteur Temps, au devenir. Là encore un exemple pris dans mes toutes récentes lectures. Dans le rapport final du dernier synode, au chapitre collégialité, je relève ce qui serait savoureux si ce n'était qu'un pauvre et honteux cache-misère. « Dans toute la question théologique sur la relation entre primat et collègue des évêques, on ne peut faire une distinction entre le Pontife romain et les évêques pris collectivement, mais entre le Pontife romain séparément et le Pontife romain ensemble avec les évêques... ». Pauvre Pape ! Quel écartèlement

et aussi quelle habileté manuelle pour changer de casquette (pardon, la calotte) au bon moment.

Ces charcutages, ces saucissonnages,, fréquents en église (souvenons-nous de nos débats sur ministère et travail) ne servent en effet qu'à occulter une impatience à résoudre des contradictions, ou peut-être hélas au recul devant des chemins aventureux. Et dans le cas cité, il me semble bien, si j'en juge au contenu de ce paragraphe sur la collégialité, où l'on mêle le Synode des évêques, les Conférences épiscopales, la curie romaine, les visites ad limina, etc., dans les diverses réalisations partielles de la collégialité, ...j'ai bien peur que ce soit la seconde explication qui s'impose. Car en effet, le problème me paraît simple, il y a une contradiction entre les avenues ouvertes par la définition de la collégialité (autonomie des églises particulières, c'est-à-dire ethniquement ou culturellement unes, gouvernement synodal de l'Eglise universelle) d'une part, et le primat, l'infaillibilité du Pape de l'autre. Cette contradiction il fallait laisser la pratique la résoudre, il fallait laisser s'exercer cette collégialité. Peut-être d'ailleurs était-ce prématuré ; peut-il y avoir réelle collégialité dans une église gréco-juive encore aussi présente et écrasante ? On regrettera un jour ces formulations alambiquées, ces cache-misère.

Je crois aujourd'hui cette dimension Temps essentielle à la Foi : un Temps géographique éclairé par le temps eschatologique.

Une autre manière d'aborder cette question de l'expression de la Foi serait de faire un inventaire des occasions que j'ai de dire ma foi, des rencontres marquantes.

Il y a tout d'abord ces moments où, dans le quotidien du travail, dans les conversations, je me livre tel que je suis, donc comme croyant, même si la plupart du temps c'est de manière indirecte, quasi implicite, ces moments pourraient se caractériser de différentes façons :

— Tout ce qui touche aux liens entre religion et langage (écrit bien sûr, littérature, philosophie ; mais aussi arts, musique, cinéma...) dans notre culture occidentale. Comment présenter Victor HUGO, sans parler de sa quête de Dieu ? les exemples ici seraient foisonnants. Peut-être ai-je même tendance à privilégier cet aspect des choses dans mon enseignement. Cela vient peut-être de ce que me frottant un peu à la culture extrême orientale, je perçois plus vivement tout ce qu'a de religieux notre héritage gréco-judéo-chrétien. Je me souviens d'un débat à propos d'un film « Les granges brûlées » au cours duquel j'avais une approche assez différente de celle de R... (un autre français, également prof à l'Institut), justement en ce que j'avais le sentiment que ce film dont l'action était localement située sur les plateaux jurassiens, quelque part au-dessus de Besançon, reflétait bien l'enracinement profondément chrétien des hommes rudes de cette région. R... n'a pas du tout évoqué cela et du coup, l'interprétation du film pouvait varier.

Le dernier exemple en date de cette implication constante : dans un texte, nous nous heurtons à l'expression « architecture babélique » des cités modernes. Suffit-il de dire que Babel fait penser à « haute tour » ? Le mot s'est-il banalisé à ce point ? Peut-on enrichir cette expression des connotations culturelles d'origine biblique... et c'est alors pour moi très parlant ; mais n'est-ce pas forcer les sens ? je me pose parfois la question, mais pas au point de m'autocensurer.

— Il m'arrive très souvent de me démarquer par rapport aux idéologies, de poser un soupçon dès qu'une construction humaine se prétend explicative de tout l'homme : totalisant est trop proche de totalitaire. J'ai bien conscience que cette attitude, ancienne chez moi puisque c'est là que s'enracine ma « réserve de liberté », est provoquée, commandée, inspirée par ma Foi, même si je reconnais ce même souci d'ouverture chez les autres, comme M... par exemple, mais avec des nuances pourtant en ce que cela ne me conduit pas forcément au septicisme. J'ai souvent l'occasion d'aborder ces thèmes, en particulier ces mois-ci à propos de linguistique, de psychanalyse, et bien sûr de manière quasi permanente, à propos de marxisme... Encore que par rapport à ce dernier, j'essaie de m'autocensurer car je n'ai en général à m'opposer qu'à des caricatures simplistes du marxisme qui garde en moi malgré tout une place à part, privilégiée en somme...

— Mais au-delà de ces moments, petites pierres blanches qui jalonnent l'itinéraire du croyant que je suis, il y a encore ces dialogues, ces confrontations, dans lesquels au total je reçois plus que je ne donne. Ces dialogues ne sont pas clos ; ils ont pour moi des visages, des noms...

Manière la plus directe d'exprimer la Foi : tenter son propre Credo, d'ailleurs, la grille m'y invite.

*Je crois que la parole des hérauts de Dieu est croyable, crédible, fiable ;  
d'Abraham à Amos...*

*des Apôtres, de Paul surtout à JEAN XXIII*

*de Qohelet à Laozi ( )...*

*des martyrs de l'Eglise primitive à Mahatma, Gandhi, à Martin Luther King, à Romero...*

*de Jean à Thérèse de Lisieux...*

*...La liste serait longue de ceux qui me parlent d'un Autre,  
puissance et tendresse,  
miséricorde et justice,  
sagesse et folie.*

*A leur suite que m'aspire et m'engloutisse cet appel de l'Autre.*

*Je crois que « Jésus Christ a tué la haine », que désormais l'humanité a un*

*destin et que sur son chemin vie et mort (ou plutôt mort et vie) sont à jamais inséparables.*

*Je crois que la maîtrise, la consommation de ce destin se joue dans toute libération, dans tout respect des pauvres, dans tout accueil de l'autre, mais aussi dans tout aveu, dans tout pardon donné (ou) reçu.*

*Je crois que ce destin est jouable.*

*Je sais, je vois que l'Eglise est humaine !*

*Je crois qu'elle est aussi unité et sainteté parce qu'habitée de l'Esprit, totalement et en chacun de ses membres.*

*Je crois que l'Eglise a la belle et lourde responsabilité, totalement, mais aussi en chacune de ses communautés, en chacun de ses membres, d'être au cœur de l'Humanité, comme une lumière.*

*Je crois que l'Eglise est particulièrement dans son rôle lorsque*

*— dans l'action de grâce, elle recueille et présente toute réussite humaine,*

*— dans l'intercession elle confie l'humanité et elle-même au seul Juste, au seul Fidèle, au seul Innocent.*

*— mystérieusement elle redit, elle réannonce, elle refait avec joie et tremblement le mouvement libérateur et unifiant de mort-vie.*

*Je crois que l'Eucharistie, ORAISON LITURGIQUE est à vue humaine, l'ultime acte possible.*

*Au-delà !... Je ne crois plus. Je veille, j'attends...*

*la FOI se fait ESPERANCE.*

## Un ministère de communion.

Ces deux dernières pages n'ont peut-être l'air de rien. Il n'empêche qu'elles marquent pour moi un pas qui me fait sortir de l'affirmation abrupte de solitude qui, à la longue, aurait pris un parfum de complaisance ambiguë. Peut-être n'y a-t-il au fond rien de vraiment et totalement neuf dans ce que je viens d'exprimer. C'est pourtant la première fois que je perçois aussi clairement le glissement qui a pu s'opérer ces dernières années. Au début, je voyais dans une équipe de référence surtout un lieu de vérification de mes fidélités, de mes attaches spirituelles et théologiques, un lieu de résonance dans l'Eglise de France (quelle ambition !) de mon propre cheminement. Parallèlement, je concevais le ministère qui m'était confié comme un ministère d'attente, de prière, d'intercession ; à la limite, un ministère de l'inutile. Aujourd'hui, je serais peut-être plus sensible à cet aspect d'échange constructif. Même si ma part est

bien tenue, quelque chose se fait, se noue et s'exprimerait peut-être dans un ministère de communion. Voilà qui est un peu nouveau et même inattendu.

Et du coup je vois mieux les perspectives de croisements qui pourraient s'effectuer entre expériences de communauté de Foi en France et dans les pays du Tiers-Monde où les copains disent, pratiquement tous, connaître des réalités d'Eglise, même ténues. Un des rôles de la MDF pourrait justement être de mettre en communion ces réalités-là. Cela se fait sûrement, par personnes. Mais il faudrait aller plus loin : pour quoi ne jumellerait-on pas Gennevilliers et Volta Redonda ?...

Je suis bien obligé de prendre acte de la réalité des engagements de la MDF, même s'ils ne correspondent pas toujours à ce que je souhaiterais ; prendre acte aussi de la sensibilité particulière des plus jeunes d'entre nous, pour une solidarité ecclésiale plus exigeante et surtout plus concrètement visible.

Bien obligé de constater aussi et surtout que la saisie que l'Eglise fait d'elle-même a évolué depuis vingt ans. C'est VATICAN II qui a défini l'Eglise, entre autres, comme Peuple de Dieu, c'est-à-dire lui redonnant une unité comme corps et non pas à travers ses chefs et, tout particulièrement à travers le premier d'entre eux. J'ai mis du temps à intégrer en profondeur et à assumer personnellement la signification de ce changement et ses conséquences.

Aujourd'hui, je comprends mieux que la MDF se doit d'apporter sa propre pierre à cette construction d'un Peuple de Dieu en mission...

Cependant, il me reste un **pourtant**.

La mission n'est pas seulement l'en-avant d'une communauté plus ou moins étendue qui prend conscience que sa Foi, ne grandit qu'à la mesure de sa parole, qu'elle ne s'enrichit qu'au partage des réussites humaines.

La mission n'est pas seulement la réponse solidaire aux cris des plus opprimés, de ceux qui souffrent pour la justice.

La mission est encore, et pour moi en fait, surtout, présence et appel mystérieux de l'Esprit au cœur des plus loin. Le songe de Paul à Troas me hante. Pour entendre et recueillir ces appels, il faut se risquer aux marges du silence. Je crains que le bruit et la « fureur », signe de bouillonnement de nos Eglises, ne soit trop assourdissant pour que leur parviennent ces cris.

Ces dernières affirmations, imagées, n'ont pas la force de séduction des définitions claires. Mais qu'y puis-je si l'intuition précède l'expérience, si l'Esprit précède notre décision ?

J'aimerais que la MDF, d'une manière ou d'une autre, redise sa disponibilité à

l'écoute du silence. D'autres sauront mieux dire que moi quelles sont les zones de silence de notre monde contemporain. Pour mon horizon, je crois en avoir discerné quelques-unes.

« Eglise du silence ». Quelle belle expression quand elle ne désigne pas une communauté enterrée sous le poids de sa peur et repliée frileusement sur elle-même dans l'attente passive du coup de grâce, mais des croyants totalement abandonnés à l'Esprit.

Silence ! Un peu ! De grâce !

J'aimerais perminer ces quelques pages sur une note d'espérance, car la réflexion de ces jours m'en a pleinement redonné le goût.

J'approche à grands pas de la cinquantaine et j'ai peine à l'imaginer. Je commence à connaître les petits caprices d'un corps qui ne répond plus toujours avec souplesse au doigt et à l'œil. Voilà beau temps que les gosses dans la rue m'appellent « Grand-père » et non plus « Oncle ».

Et pourtant, jamais je crois je ne me suis senti une telle plénitude, une telle volonté de compassion, une telle joie pudique mais non moins forte de vivre et de pouvoir aimer.

Je suis bientôt déjà vieux, mais l'Esprit qui m'habite reste jeune.

Laissons transparaître de notre corps, la jeunesse éternelle de l'Esprit qui l'anime.

**J. Meunier.**

# ***Prier aujourd'hui***

du 6 au 13 juillet 1986

jeunes de 17 à 25 ans

**à Pontigny**

Mission de France et Association

*avec les pauvres  
dans les combats pour la paix  
avec les incroyants  
dans la lutte pour la justice  
dans les prisons  
en terre d'Islam  
dans les pays du Tiers Monde*

- \* *Chaque jour, des femmes et des hommes, des prêtres et des laïcs  
témoigneront de leur prière au cœur de leur vie :*  
*une prière pétrie de la réalité, des visages, des espoirs, des souffrances  
et des questions des hommes d'aujourd'hui.*
- \* *Des temps personnels et des temps de célébration rythmeront la journée.  
En veillée, il y aura place pour l'écoute musicale, le chant, l'expression  
corporelle et artistique.*
- \* *L'Abbatiaie de PONTIGNY (XII<sup>e</sup> Siècle) accueillera nos désirs et nos voix,  
notre présence et nos mots :*  
*un mur d'images et de textes (« un chemin de prière »)  
gardera le témoignage de notre rencontre pour les visiteurs de passage.*

## ***Prendre le large***

***Mettre nos pas dans ceux des hommes,  
Et dans un monde où Dieu se fait discret,  
Apprendre à reconnaître son appel et sa trace.***

***Prier avec ceux qui partagent la vie des exclus,  
Des paumés, ceux d'ici et ceux du Tiers Monde,  
Ceux qui galèrent,  
Ceux qui luttent pour l'homme,  
Pour la justice et pour la paix.***

***Célébrer, chanter Fêter l'existence.***

**Renseignements : Mission de France - Cidex 51 - 89230 Pontigny - Tél. : 86 47 47 17.**

# *Les rendez-vous de Pontigny*

***Dites-le avec vos couleurs***

**Août 1986**

Mission de France et Association

*Exprimer ensemble ce qui nous fait vivre et nous branche,  
nos folies et nos raisons d'espérer.*

*Laisser place au vent de l'imagination dans des ateliers d'expression et de création.*

*Ecouter, Entendre comment d'autres, venus de loin ou de très près de nous  
expriment une réalité que nous connaissons mal.*

***Des forums sur des questions d'actualité,***

***Le repas spectacle du samedi soir,***

***Les temps de prière et la célébration du dimanche.***

---

## DES ATELIERS

---

du lundi 11 au dimanche 17 Août

- ◆ **Musique**
- ◆ **Théâtre**
  - ◆ **Chanson contemporaine**
  - ◆ **Presse actualité**

du lundi 18 au dimanche 24 Août

- ◆ **Musique**
  - ◆ **Théâtre**
    - ◆ **Danse**
    - ◆ **Chanson contemporaine**
    - ◆ **Clip vidéo**
- 

*Si tu aimes l'autre*

*Sans t'inquiéter de la couleur de son visage,*

*Sans connaître le visage de son pays,*

*Si tu l'aimes en dansant avec lui,*

*Si tu l'aimes en écoutant ses chansons,*

*Si tu veux découvrir la beauté des couleurs de la vie,*

*Alors tu trouveras les couleurs de la richesse et celles de la pauvreté,*

*Alors tu verras que pour changer, les couleurs doivent se rencontrer,*

*Oui, nous t'invitons à donner avec nous couleur à l'avenir.*

Renseignements : Mission de France - Cidex 51 - 89230 Pontigny - Tél. : 86 47 47 17.

# BULLETIN DE RÉABONNEMENT

à renvoyer à : LETTRE AUX COMMUNAUTÉS MISSION DE FRANCE B.P. 124 - 94121 FONTENAY-S-BOIS cedex

Prénom et NOM : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

● Pour votre abonnement 1986, mettez une croix dans la (les) case (s) correspondante (s)

- |                                    |       |                          |
|------------------------------------|-------|--------------------------|
| — Lettre aux Communautés ordinaire | 120 F | <input type="checkbox"/> |
| de soutien                         | 150 F | <input type="checkbox"/> |
| — Au-delà de l'hexagone (1) .....  | 50 F  | <input type="checkbox"/> |
| — Vin nouveau (2) ordinaire        | 70 F  | <input type="checkbox"/> |
| de soutien                         | 100 F | <input type="checkbox"/> |

● Souscrivez un abonnement à La Lettre aux Communautés pour une personne de votre famille, de votre entourage .....

Prénom, Nom, adresse :

● Nous pouvons envoyer un ou deux spécimens gratuits de la Lettre aux Communautés. Donnez-nous noms et adresses de personnes qui seraient éventuellement intéressées .....

Joindre au bulletin, votre chèque, libellé à l'ordre de « Lettre aux Communautés » (C.C.P. Paris 21 596 44 V)

Ci-joint un chèque bancaire  postal  de : \_\_\_\_\_ frs

(1) Dossiers d'information sur des sujets d'actualité.

(2) Une revue faite par des jeunes, pour des jeunes, en lien avec la Mission de France.